



BELTRADE

Le Bulletin d'actualité économique de la RDC n°41. Septembre 2016 – Janvier 2017

info



1. Projet de Renforcement du Réseau Électrique dans la ville de Lubumbashi (PRELUB) - CTB

2. « Expo-Béton RDC 2016 » promeut l'habitat pour l'émergence à l'horizon 2030

3. Première foire agricole internationale de Kinshasa

SOMMAIRE

1 CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE ET CLIMAT DES AFFAIRES

CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE	8
Ralentissement des indicateurs économiques	8
Augmentation du prix de la carte prépayée nuit au pouvoir d'achat	9
Suppression de la TVA sur certains produits de grande consommation	10
Démission de Matata et nomination de Badibanga au poste de Premier ministre	10
Bilan du Ministre sortant Augustin Matata	11
Signature d'un accord politique global et inclusif entre le pouvoir et l'opposition	12
Compromis trouvé sur le partage des responsabilités au prochain gouvernement	12
CLIMAT DES AFFAIRES	14
Indice Ibrahim : la RDC occupe la quarante-sixième place	14
Classe Forbes: George Forrest, deuxième fortune d'Afrique francophone subsaharienne	15
Les pays africains où il fait bon entreprendre en 2017	15
Controverse sur une créance 50 millions USD de la ville de Kinshasa	16

2 RDC DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

RDC-BELGIQUE	18
Le nouvel ambassadeur de Belgique définit ses priorités	18
Prise de fonction du nouveau consul général de Belgique à Lubumbashi	18
Célébration à Kinshasa de la « fête du Roi » des Belges	20
Inauguration de 120 maisons au Camp militaire de Lwama de Kindu	20
L'Université de Namur de Belgique pour la poursuite de la coopération avec l'UNIKIN	21
RDC-FRANCE	21
Reprise des activités de la CCIFC pour l'édition 2016-2017	21
RDC-JAPON	22
Financement de microprojets sociaux à Kinshasa	22
Réhabilitation d'un pavillon de l'Hôpital de Kintambo	22
Construction de 2 écoles	22
RDC-ONU	23
920 millions USD du Fonds humanitaire pour les personnes affectées par des crises en RDC	23
7 millions USD pour des besoins humanitaires des victimes des conflits intercommunautaires	23
Revue annuelle du plan d'action du PNUD en RDC	24
RDC-BANQUE MONDIALE	24
Intervention de la BM dans le secteur de l'éducation en RDC	24
La BM débloque 20.000 USD pour la troisième phase du projet DDR	25
Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA) : 75 millions USD	26
455 millions USD de la BM en soutien au secteur agricole de la RDC	27
Un appui de 152 millions USD de la BM et du Japon au secteur agricole dans les Grands lacs	27



La Banque Mondiale appuie l'étude du cadre institutionnel sur l'assainissement en RDC	27
RDC-BAD	28
La BAD souhaite mobiliser 300 à 400 milliards USD d'ici à 2025 pour «Nourrir l'Afrique»	28
La BAD octroie 1 millions USD pour le marché de Lufu	28
RDC-COMESA	29
Intégration régionale	29

3 ACTUALITÉ DES SECTEURS DE PRODUCTION

MINES	30
Nouveau plan de relance de la Gécamines	30
La Gécamines dans une bataille contre des géants	31
Kipoi : des résultats positifs d'une étude de viabilité de production de cobalt	31
Vente des actions à une société minière : Le centre Carter demande de la transparence à la RDC	32
Plan minier révisé : Kibali Gold Mines maintient l'objectif de 600.000 onces pour 2016	33
Resolute Mining porte à 27,4% sa participation dans Kilo Gold Mines	33
Trafic de l'or de la RDC	34
La RDC récupère 631 grammes d'or saisis à l'Aéroport de Ndjili	34
La MIBA produit un diamant d'une valeur de plus de 6 millions USD	35
La relance de la MIBA achoppée à une dette sociale de 150.000.000 USD	35
Mines de Tshibwe : affectation annuelle de 200.000 USD aux communautés locales	36
Suspension des travaux d'exploitation artisanale du diamant dans la mine de Mulabangu	36
La société Alphamines Bisie Mining envisage d'exécuter 120 projets	37
Exploitation minière du Niobium au Nord-Kivu : expiration du permis de la SomiKivu en avril 2017	37
539 kilos de Niobium interceptés par la cellule technique de lutte contre la fraude	38
BANQUE	38
Le Sénat adopte le projet de loi sur la réorganisation de la BCC	38
Le Sénat approuve l'adhésion à la banque africaine d'import et export	38
Dissolution de la Biac : le liquidateur toujours en attente de désignation	39
La MECRE/Goma au bord de la faillite	40
Seuls 55 % des Congolais épargnent, et à peine 7% via les banques	40
COMMUNICATION	41
Télécoms : l'Afrique dépasse le milliard d'abonnés mobile	41
La créativité numérique au service de la croissance économique en RDC	41
La SOCOF SA pour gérer la fibre optique en RDC	43
Suspension du directeur général de la SCPT Didier Musete	43
ENVIRONNEMENT	44
COP22 : le WWF salue la signature de la Déclaration de Marrakech par la RDC	44
21 millions USD pour le financement des projets pilotes REDD+	45
76 organisations du monde demandent au Pape de protéger les défenseurs environnementaux	46
Diminution drastique des populations d'éléphants de savane, selon les enquêtes de GEC	46
Le gorille de l'Est désormais proche de la disparition	47
Diminution sensible du nombre des espèces de poissons au lac Albert	47

TOURISME	48
Parc des Virunga : plus de 4 000 touristes étrangers enregistrés en 2015	48
Une commission sur pied pour réformer les hôtels, restaurants et cafés	48
La FEC contre une double imposition dans l'hôtellerie et la restauration	49
ENERGIE	49
Inga 3 : les soumissionnaires chinois et espagnols retenus	49
560,58 millions USD en faveur du projet SAPP	50
1 800 000 000 USD pour des projets solaires intégrés en Afrique	50
Exploration des hydrocarbures du Lac Tanganyika	51
Inauguration du Terminal Pétrolier de SPSA-COBIL à Ango-Ango	51
Les scientifiques pour le financement de la poursuite du programme nucléaire en RDC	51
AGRICULTURE	52
Lancement de la campagne agricole 2016-2017 à MbankanaYosso	52
Première foire agricole internationale de Kinshasa	53
Festival alimenTerre à Kinshasa du 03 au 07 novembre 2016	54
La compagnie sucrière projetée de produire 86.200 tonnes de sucre en 2016	54
Inauguration d'une briqueterie industrielle innovante dans le Kongo Central	55
Ediction des principes nationaux de production durable de l'huile de palme	55
CONSTRUCTION	56
Le projet de loi autorisant la ratification d'un accord de crédit voté au Sénat	56
Huit banques multilatérales soutiennent conjointement le Programme de développement des villes	56
« Expo-Béton RDC 2016 » promeut l'habitat pour l'émergence à l'horizon 2030	57
Kinshasa : le prix du sac de ciment gris revu à la baisse	58
SANTÉ	59
Télé-médecine : SODIRAY, la solution diagnostique en RDC	59
Déploiement du premier vaccin antipaludique en Afrique en 2018	60
Le patron de Facebook promet 3 milliards USD pour éliminer les maladies	60

4 ECHOS DES PROVINCES

HAUT-KATANGA	62
Remise en service du groupe 1 de la centrale hydroélectrique de Mwadingusha	62
Projet de Renforcement du Réseau Électrique dans la ville de Lubumbashi (PRELUB)	62
LUALABA	64
Table ronde sur la sous-traitance minière à Kolwezi	64
NORD-KIVU/ITURI	66
12 millions d'euros pour l'exécution du projet «Pamoja Inawezekana» au Nord-Kivu et Ituri	66
Le secteur minier rapporte 100 millions USD en 3 ans	66
Augmentation des exportations de café	67
Ituri : plus de 9 000 tonnes de café exporté en 2015, selon l'ONC	67
Mambasa: 100% d'augmentation de la production du cacao en 2015	68
Pêche artisanale de fretins sur le lac Kivu à Goma	68
41 moteurs hors-bords pour pirogues restitués aux pêcheurs de Vitshumbi	68
Travaux de balisage de l'aéroport international de Goma	69
Lancement des travaux de route Goma-Rutshuru-Bunagana	69



Lancement des travaux de construction d'un grand collecteur pour la ville de Goma	69
SUD-KIVU	70
Le nombre d'hôtels a augmenté de 350% en dix ans à Bukavu	70
HAUT UELE	70
Construction de deux barrages hydroélectriques à Dungu	70
Lancement du 2 ^{ème} atelier des travaux de réhabilitation de la RN25 à Isiro	71
BAS – UÉLÉ	71
Augmentation sensible de la production halieutique	71
2 milliards de Francs Congolais pour 38 projets au Bas-Uélé	72
MONGALA	72
800 tonnes de riz sans preneur à Bumba	72
TANGAN YIKA	72
166 700 euros pour le projet « Fonds d'innovation » au Tanganyika	72
KASAÏ ORIENTAL	73
La firme américaine MFK disposée à investir dans l'habitat et l'agriculture au Kasai Oriental	73
KONGO CENTRAL	73
Fermeture de l'usine BRALIMA-Boma	73
KINSHASA	74
1.196.000 USD pour la réhabilitation des avenues de Commerce et ex-Bokasa	74
MAÏ-NDOMBE	75
Une équipe Sino-congolaise pour la réalisation d'un projet de pêche semi-industrielle	75

5 APPEL D'OFFRES **76**

Aménagement de la rivière Lubi sur le tronçon Ndomba - Muamba Mpata (70 Km) dans les territoires de Kabeya Kamuanga, Dimbelenge et Lusmbo en R.D Congo - Aménagement de la rivière Lubi	76
Travaux de réhabilitation de 3 bacs de sites d'exploitation de Kazadi Musoko, Ntambwa Kabila et Mulundu dans la province de Lomami en RD Congo - CTB	76
AVIS DE PRÉ-INFORMATION DE MARCHÉ DE FOURNITURES - Fourniture de groupes turbo-alternateurs et équipements associés - Virunga SARL	76



Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa (RDC)



Jérôme ROUX

Conseiller économique
et commercial

Tél : +243 81 50 48 271

E-mail : beltrade@vodanet.cd



Ghislaine KAHAMBU KAMBESA

Assistante

Tél : +243 81 50 48 272



Ernest Polepole

Assistant

Tél : +243 81 50 48 273

La Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa (RDC), a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires.

Située à l'Ambassade de Belgique, ses bureaux mettent à la disposition des entreprises belges et congolaises des opportunités d'affaires ainsi que des contacts à travers les supports d'informations suivants :

un site Internet (www.beltrade-congo.com), qui a pour objectif d'informer les entreprises des éléments essentiels à la bonne marche de leurs investissements en RDC : la manière d'aborder commercialement la RDC, des informations utiles pour comprendre les enjeux économiques de la RDC et des adresses Internet indispensables ;

un bulletin d'information bimensuel Beltrade Info, qui propose une synthèse des faits importants de l'actualité économique de la RDC en 5 parties : Conjoncture macroéconomique et climat des affaires, la RDC dans les relations internationales, Actualité des secteurs de production, Echos des Provinces de la RDC ainsi que les appels d'offres ;

des cahiers sectoriels qui, en présentant les potentialités d'un secteur cherchent à décrire ce qu'il y a à faire secteur par secteur en RDC;

des Beltrade Contacts RDC qui, en présentant les acteurs clés du secteur dans chaque province du Congo cherchent à décrire avec qui travailler dans ce secteur en RDC ;

des Beltrade Contacts Belgique qui présentent le savoir-faire belge dans un secteur donné destiné à la République Démocratique du Congo.

La Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne organise également des rencontres directes entre entrepreneurs belges et congolais à travers des tables rondes thématiques et des missions économiques individuelles ou collectives en Belgique et au Congo.

Place du 27 octobre – Kinshasa - RDC

C/o Ambassade de Belgique à Kinshasa

www.beltrade-congo.com

Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne en RDC

C/o Ambassade de Belgique à Kinshasa

E-mail: beltrade@vodanet.cd www.beltrade-congo.com



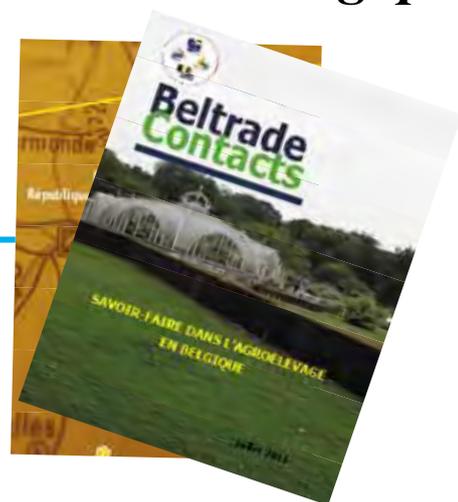
Beltrade info

Beltrade cahier sectoriel



Beltrade contacts RDC

Beltrade contacts Belgique



*Missions économiques en
RDC*

*Missions économiques
en Belgique*



Conjoncture macroéconomique

Ralentissement des indicateurs économiques



Croissance

La situation économique de la RD. Congo en ce début de l'année 2017 est secouée par une crise non seulement exogène mais aussi interne. Le pays a terminé l'exercice 2016 avec un taux de croissance de **2,5%**, selon la Banque centrale du Congo.

Ce taux accuse un recul de 5,5% par rapport à 2015 où le taux de croissance était à 7,7%. Le taux d'inflation prévu à la fin de l'exercice 2016 à **4,2%** a été largement dépassé jusqu'à plus de **20%** de dépréciation.

Les performances économiques réalisées par la RDC au cours de l'exercice 2015 lui ont permis d'être classée parmi le top dix des économies du monde, avec un taux de croissance du PIB réel supérieur à 7% contre une moyenne de 3,5% en Afrique subsaharienne.

Selon la Banque centrale du Congo, la décroissance économique de la RDC en 2016 s'explique notamment, par le ralentissement de l'activité économique des pays émergents,

notamment la Chine, occasionnant la chute des cours des matières premières et autres effets néfastes sur l'économie de l'Afrique et particulièrement sur celle de la RDC.

Les prix des matières premières d'exportation de base à l'instar de cuivre, du cobalt, de l'or et du pétrole ont donc subi un contre-coup, entraînant une baisse de près de deux tiers. C'est le cas notamment du cuivre dont la tonne se vendait à 4.750 USD en 2016 contre 15.000 dollars américains en 2015.

Cette morosité économique a obligé plusieurs sociétés extractives de réduire leurs activités pour se mettre à l'abri des pertes. D'autres ont carrément fermé en attendant que la courbe économique ne se redresse. Naturellement, les effets de cette basse conjoncture économique ont été cruellement ressentis par la population qui a vu son pouvoir d'achat dégringolé. De plus, le contexte actuel d'incertitude politique renforce la dégradation du climat des affaires.

Taux de change

Depuis le début de l'année jusqu'à fin septembre 2016, le franc congolais a subi une dépréciation de 10% de sa valeur face au dollar américain au taux officiel, et de 16,5% sur le marché parallèle. Sur le marché officiel, 1 USD s'échangeait contre 997 CDF au deuxième trimestre, et contre 1034 CDF au troisième trimestre ; sur le marché parallèle, ce taux évolue de 1078 CDF au second trimestre à 1128 CDF au troisième trimestre et actuellement à plus de **1200 CDF**. Cette dépréciation se confirme, voire s'accélère. Les réserves de change

continuent à baisser, passant de 1,4 milliards USD fin 2015 à 996 millions USD au cours du troisième trimestre 2016. C'est la première fois depuis 2008 que ces réserves sont à un niveau si bas. Ce montant correspond seulement à 4,4 semaines d'importations de biens et services, bien en deçà du niveau recommandé par le FMI. Cette situation met inévitablement la RDC à la merci de potentiels chocs exogènes, avec des perspectives d'embellies très réduites.

Taux d'inflation

L'inflation subit officiellement une légère hausse, dans un contexte de volatilité du taux de change de la monnaie congolaise face au dollar américain (USD). Ainsi, une bonne partie des prix des produits de première nécessité sont en hausse. Les commerçants alignent généralement leur prix sur le taux de change pratiqué sur le marché parallèle, moins favorable au franc congolais (CDF) que le marché officiel. Ce qui accentue l'impact du ralentissement économique sur le pouvoir d'achat des ménages congolais. L'inflation, avec un taux prévisionnel annuel de **4,13%** reste en deçà du scénario macroéconomique de la loi des finances révisée de 2016 à **4,5%**. Cette inflation de 3,5% à fin août 2016 est cependant bien supérieure à ce que le pays avait connu durant

les années précédentes avec une inflation qui avoisinait les **1%** sur la période 2013-2015.

La BCC qui pratiquait jusqu'alors une politique monétaire active caractérisée notamment par des injections de devises (45 millions USD ont été mis en vente par la BCC au cours de la période et près de 200 millions USD depuis janvier 2016) a recouru en ce trimestre à une nouvelle mesure de nature restrictive, notamment l'augmentation du taux de prêt interbancaire. Ce dernier est passé de 2% à 7%. L'autre mesure prise par la BCC est la modification du taux du coefficient des réserves obligatoires (dépôts des banques commerciales auprès de la BCC). Ce taux est passé au cours du troisième trimestre de 9 à 12% pour les dépôts à vue et de 10 à 13% pour les dépôts à terme.

Augmentation du prix de la carte prépayée nuit au pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat du Congolais habitant la capitale continue à s'effriter. D'après une étude réalisée par « Zoom Eco », un magazine économique produit à Kinshasa, tout consommateur qui se procure une carte prépayée de 100 unités à 1.400 francs congolais perd 17% de son pouvoir d'achat déjà faible. C'est une des conséquences de la persistance de la dépréciation de la monnaie nationale face à la devise étrangère qui représente, en deux mois, un taux de dépréciation de 9,7% sur le marché parallèle. Une situation qui entraîne la

flambée des prix sur le marché des biens et services. Les experts de Zoom Eco partent de l'hypothèse selon laquelle les prix des cartes prépayées de la téléphonie mobile sont généralement fixés à l'équivalent en francs congolais de 1 dollar pour 100 unités ou 10 dollars pour 1 000 unités. Dans les milliers de cabines téléphoniques que compte Kinshasa, posent les experts, le prix d'achat est passé de 1 200 FC à 1 400 FC pour 100 unités et de 12 000 FC à 14 000 FC pour 1.000 unités. D'où, concluent-ils, le Kinois perd soit 200 FC pour

le premier cas et 2 000 FC pour le deuxième. Peu importe le type de cartes prépayées achetées, la différence représenterait environ 17%. Pour maîtriser cette dépréciation du franc congolais, la Banque centrale du Congo a, le 18 octobre dernier, relevé le taux du coefficient des réserves obligatoires de 9 à 12% pour les dépôts à vue en devises et de 10 à 13%

pour les dépôts à terme. La BCC a maintenu le statu quo sur le coefficient pour les dépôts en monnaie nationale. Dans cette même optique, la BCC a relevé le mois dernier à 7% son taux directeur et vendu des devises aux banques commerciales. Mais jusqu'à preuve du contraire, ces mesures ne semblent pas encore inverser la tendance.

Suppression de la TVA sur certains produits de grande consommation

La commission tarifaire a décidé, le 29 octobre 2016, de la suppression de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur des produits de grande consommation. Cette mesure vise la baisse de prix de ces produits sur le marché en vue de permettre à la population congolaise de se procurer bon marché les denrées alimentaires de grande consommation pendant les festivités de fin d'année. Parmi les produits devant bénéficier de cette exonération figure le chinchard, le poulet, la tomate, l'huile végétale. La commission tarifaire se compose des repré-

sentants de la présidence de la République, de la Primature, du ministère de l'Economie, ainsi que des représentants des régies financières. La commission économique et financière du gouvernement avait promis d'accorder des exonérations à un groupe d'importateurs de produits de grande consommation. Question d'améliorer significativement le climat des affaires et permettre aux populations congolaises de passer les fêtes de fin d'année dans de bonnes conditions.

Démission de Matata et nomination de Badibanga au poste de Premier ministre

Le Premier ministre Matata Ponyo avait déposé sa démission et celle de son gouvernement auprès du Président de la République Joseph Kabila Kabange, le 14.11.2016 après 4 ans et demi à la tête du gouvernement.

Le nouveau chef du gouvernement, membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Samy Badibanga Ntita a été nommé, par ordonnance présidentielle rendue publique le 17 novembre 2016.

Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord politique du 18 octobre 2016 issu du dialogue politique national inclusif convoqué par le Président Joseph Kabila Kabange. Toutefois cet accord a souffert de manche d'exclusivité.

Qui est Samy Badibanga ?

Né en 1962 à Kinshasa, Samy Badibanga Ntita (54 ans) est diplômé de l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Genève (1986), de

l'Ecole du Haut conseil du diamant d'Anvers (Hoge Raadvoor Diamant) et de l'International Gemological Institute d'Anvers. Il commence sa carrière en 1986 en tant qu'administrateur délégué de SOCODAM SPRL, avant de devenir en 1995 administrateur et directeur général de SAMEX TRADING SPRL, détentrice de plusieurs permis de recherches minières en République démocratique du Congo (RDC). Consultant pour la société minière BHP-Billiton de 2005 à 2010, il participe à ce titre à l'introduction de cette société en République Démocratique du Congo et à différentes négociations avec le gouvernement sur la révision des contrats miniers, ainsi que la construction et la fourniture d'énergie du barrage Inga III. Il crée en 2006 la Fédération des explorateurs et extracteurs (FEE) en RDC pour promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles et sera maître de conférences lors des rencontres IPAD/RDC du secteur minier de 2005 à 2009.

Bilan du Ministre sortant Augustin Matata

Le Premier ministre congolais sortant, Augustin Matata Ponyo, s'est confié en exclusivité à Jeune Afrique au sujet de ses cinq années passées à la tête du gouvernement. C'est la première interview qu'il accorde à un média depuis qu'il a quitté ses fonctions. Matata Ponyo s'est dit satisfait du bilan de son action à la tête de l'équipe gouvernementale. « Les objectifs qui m'ont été assignés ont été atteints et le bilan est globalement positif. J'ai préservé la stabilité du cadre macro-économique. Entre 2010 et 2015, le taux de croissance annuel a été de 7,8% en moyenne. Sur la même période, la monnaie est restée stable et l'inflation a été ramenée à environ 1% en moyenne par an. Cela a eu des conséquences positives sur la vie des Congolais : le taux de pauvreté est passé de 80% à 63,4%, la RD Congo a gagné dix places au classement 2015 de l'Indice de développement humain (IDH) du PNUD. Le budget de l'éducation est passé de 1 % des dépenses publiques en 1990 à 16 % aujourd'hui. Sept-cent écoles ont été construites et des centaines de dispensaires ou hôpitaux.... ». S'agissant de la suspension du programme avec le FMI, Matata Ponyo en précise la cause : « un contrat de la Gécamines qui ne respectait pas les normes de transparence. C'est une entreprise publique à 100% mais je n'en avais pas le contrôle », a-t-il déploré. Au titre de ses réalisations, il est revenu sur la construction du « parc agro-industriel de Bukanga Lonzo salué par toutes les institutions

internationales. C'est un choix judicieux car nous consommons la plupart de nos devises, plus de 1,5 milliard de dollars, en important des produits alimentaires que nous pouvons produire sur place ! » Il a aussi épinglé « la bancarisation de la paie des fonctionnaires (qui) était aussi une réforme d'avenir car elle a redonné du pouvoir d'achat à un million de personnes. Dans le domaine des transports, nous avons fait de grands progrès. Outre la construction et la réhabilitation de 6000 km de routes, nous avons créé une compagnie aérienne publique, Congo Airways, qui est leader aujourd'hui. Idem dans le domaine des transports terrestres avec la compagnie publique de bus Transco à Kinshasa. Sur les voies fluviales, nous avons remis en activité de grands bateaux et redonné de la vigueur aux entreprises publiques ferroviaires Onatra et SNCC. » A son successeur à la Primature, il n'a manqué de prodiguer des conseils : « veiller à la bonne gestion des finances publiques. Il devra aussi constituer une équipe composée de professionnels, compétents et intègres. »

Matata Ponyo a dirigé, de 2003 à 2010, le Bureau central de coordination (BCECO), un organisme chargé d'organiser l'appui des partenaires étrangers. En cette dernière année, il est nommé ministre des Finances. Il accède à la primature en 2012, où il établit un record de longévité pour un Premier ministre congolais depuis l'indépendance : quatre ans et demi.

Signature d'un accord politique global et inclusif entre le pouvoir et l'opposition

Sous l'égide des évêques catholiques, le pouvoir et l'opposition ont trouvé le 31 décembre 2016 un compromis politique pour la gestion du pays jusqu'à l'élection du nouveau chef de l'Etat qui va succéder à Joseph Kabila. Le dernier mandat constitutionnel de l'actuel président s'est achevé le 19 décembre 2016.

Malgré certaines divergences par rapport à cet accord, les travaux continuent dans la voie de sa mise en application qui va déboucher à l'installation d'un gouvernement d'union nationale. L'accord politique pour lequel la CENCO a offert ses bons offices fixe l'opinion principalement sur les points ci-après :

1° Le second et dernier mandat du Président de la République qui s'est achevé le 19 décembre 2016 n'est pas renouvelable. Le Chef de l'Etat n'en briguera pas un troisième.

2° Cependant, le Président reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau Président élu.

3° Les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales seront tenues avant fin décembre 2017.

4° Aucune tentative de révision de la Constitution et de son changement ne sera consentie pendant la période pré-électorale et électorale.

5° Les parties prenantes ont convenu entre autres des dispositions majeures suivantes :

a) Durant toute la période pré-électorale et électorale, le Premier ministre sera issu de l'opposition non signataire de l'accord politique du 18 octobre 2016, plus précisément du Rassemblement, et exercera le pouvoir lui dévolu par la Constitution.

b) La mise en place du Conseil National de Suivi de l'Accord composé de 28 membres et dirigé par le président du Conseil des sages du Rassemblement, assisté de trois vice-présidents, d'un rapporteur et d'un questeur.

c) La « redynamisation » de la CENI, notamment par le renforcement du contrôle de sa gestion technique et financière.

Compromis trouvé sur le partage des responsabilités au prochain gouvernement

Les parties prenantes aux discussions sur la mise en œuvre de l'accord politique du 31 décembre se sont mises d'accord le 26 janvier 2016 sur la composition du gouverne-

ment de la transition. Il comptera 53 membres dont 43 Ministres et 10 vice-Ministres.

Composantes	Ministres	Vice-Ministres	Total
Majorité Présidentielle	18	3	21
Rassemblement	13	3	16
Opposition Politique Signataire UA	8	3	11
Opposition Républicaine	2	1	3
Société Civile Signataire UA	1	0	1
Société Civile non Signataire	1	0	1
Total	43	10	53

Les délégués aux discussions directes poursuivent leurs échanges pour aplanir les divergences qui divisent encore le pouvoir et l'opposition et qui empêchent la signature de l'arrangement particulier.

Un autre compromis qui a été également trouvé porte sur la composition du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA). La présidence de cette structure a été confiée à Etienne Tshisekedi, qui sera secondé par trois vice-présidents.



BELTRADE

Le Bulletin d'actualité économique de la RDC N°34 • Mai - Août 2014



www.beltrade-congo.com

BELTRADE

Le Bulletin d'actualité économique de la RDC N°34 • Mai - Août 2014

Opportunités d'affaires dans les Provinces de Katanga, Kasai et Bas-Congo

<small>Paysage routier sur la route Kolwezi - Likasi</small>	<small>Exploitation industrielle du diamant par la société SACIM</small>
<small>Comptoir de diamant à Mbuji-Mayi</small>	<small>Visite du polygone de la MIBA à Mbuji-Mayi</small>
<small>Les conduites forcées d'Inga 2</small>	<small>Culture de maïs à la ferme Mbeko-Shamba</small>

Une Publication de la Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne
c/o Ambassade de Belgique - Jérôme Roux - AEC - Tél : 081 504 82 71 - beltrade@vodanet.cd - www.beltrade-congo.com

- Conjoncture macroéconomique et climat des affaires
- La RDC dans les relations internationales
- Actualité des secteurs de production
- Echos des provinces
- Appels d'offres du mois

LE BULLETIN D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RDC

Beltrade info en ligne sur
www.beltrade-congo.com

RDC en chiffres

	2013 (p)	2014 (p)	2015	2016 (e) (1)
Croissance du PIB (%)	8,	9,5	6,9	4,3
PIB en milliards de dollars	32,68	35,91	37,92	40,41
PIB par habitant (en USD courant)	484	517,6	531,2	526,7
Taux d'inflation fin période (*)	1,08	1,26	1,60	11,75
Population résidente	67	69	71	73
Taux de chômage	49,1	46,1	43,0	39,9

Source Banque Centrale du Congo

(*) Pour l'inflation en 2016, il s'agit respectivement des taux en glissement et en moyenne annuels calculés par la BCC à la 4^{ème} semaine de novembre 2016.

(1) Estimations sur base des réalisations de production à fin juin 2016.

(**) Source : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Climat des affaires

Indice Ibrahim : la RDC occupe la quarante-sixième place

La RDC occupe la quarante-sixième place sur cinquante-quatre pays, dans l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) pour 2016. Le rapport de 2016, publié le lundi 3 octobre 2016, est intitulé : « le progrès de la gouvernance en Afrique au cours des dix dernières années est freiné par la détérioration enregistrée en matière de sécurité et état de droit ». La RDC a obtenu un score global de 35,8 sur 100. Comparé à celui de 2015 où elle occupait la 48^{ème} place avec un score de 33,9 sur 100. Le score positif, indique le rapport, s'est amélioré de +2,7 points au cours des dix dernières années. Cependant, dans la sous-catégorie « Sécurité Personnelle », la RDC a vu son score diminuer de -10,4 points sur la même période. Le rapport de la gouvernance africaine publié par la Fondation Mo Ibrahim indique que près de deux tiers de citoyens africains vivent dans un Etat où la sécurité et l'état de droit se sont dégradés au cours des dix dernières années. L'analyse complète de l'état de la gouvernance en Afrique réalisée et présentée par cette fondation a pris en compte la perception des citoyens africains sur la gouvernance de leur

propre pays au cours des dix dernières années, soit de 2005 à 2015. La gouvernance globale sur le continent a progressé en moyenne d'un point, pour 37 pays, correspondant à 70% de la population du continent ayant enregistré une amélioration. Cette tendance générale est essentiellement tirée par la progression marquée dans les catégories « Développement Humain », « Participation et Droits de l'Homme ». La catégorie « Développement Économique Durable » a également enregistré une amélioration, mais à un rythme plus lent. La corruption est restée l'un des vices du continent avec des dirigeants qui s'accrochent au pouvoir pour échapper à toutes poursuites, note la fondation.

L'indice Mo Ibrahim a été instauré par la Fondation africaine Mo Ibrahim (MIF) créée en 2006. L'objectif de cette organisation est d'accorder une importance cruciale à la gouvernance et au leadership en Afrique. Elaboré par une équipe de politologues autour de 86 indicateurs, l'indice Ibrahim évalue la gouvernance des États : corruption, droits de l'homme, vie politique, enseignement, santé...

Classe Forbes: George Forrest, deuxième fortune d'Afrique francophone subsaharienne

Le magazine Forbes Afrique a publié son palmarès annuel des plus grosses fortunes d'Afrique francophone subsaharienne. Parmi les trente personnes et familles les plus fortunées de cette région de l'Afrique figurent George Forrest et la famille Rawji.

George Forrest, patron du groupe Forrest qui opère notamment dans la cimenterie, les mines, la banque, l'agroalimentaire et les énergies renouvelables en RDC, occupe la deuxième marche du podium. La fortune de cet entrepreneur d'origine belge est actuellement estimée à **800 millions de dollars**.

Les Rawji, une famille d'origine indienne arrivée il y a environ un siècle en RD Congo, occupe le 4e rang de ce classement. La fortune de cette famille active essentiellement dans la banque (groupe Rawbank), la distribution de biens de consommation, la distribution automobile et la logistique, est estimée à **630 millions** de dollars.

Les 30 plus grosses fortunes d'Afrique francophone subsaharienne pèsent un peu plus de **10,56 milliards de dollars**, selon le classement annuel élaboré par le magazine Forbes Afrique, qui compte pour la première fois une femme : la Camerounaise Kate Fotso.

Dans ce deuxième exercice annuel, le numéro spécial de décembre de Forbes Afrique retient les fortunes supérieures à 175 millions de dollars, et l'étoffe par rapport au classement 2015 de six nouvelles entrées.

Le camerounais Baba Danpullo, patron du groupe minotier Le Coq Rouge, reste en tête du classement avec 940 millions de dollars. L'homme d'affaires, à la tête de Brodon Finex, est aussi présent dans l'agro-industrie, notamment le thé et le coton.

Paul Fokam Kammogne (Cameroun, 690 millions), la famille d'origine indienne Rawji (RDC, 630 millions), Ylias Akbaraly (Madagascar, 460 millions), la famille Billon (Côte d'Ivoire, 450 millions), Samuel Foyou (Cameroun, 407 millions), Jean Kacou Diagou (Côte d'Ivoire, 405 millions), Colin Mukete (Cameroun, 380 millions) et Luc-Gérard Nyafe (RDC, 360 millions) complètent le «top 10».

La première femme à rentrer dans ce classement occupe la 20ème place. La fortune de Kate Fotso avoisine les 252 millions de dollars. Mme Fotso, veuve de André Fotso, ex-président du patronat camerounais Gicam, «peut être considérée comme la femme la plus riche d'Afrique francophone», souligne le magazine. Elle est à la tête de Telcar Cocoa, leader camerounais de l'exportation de fèves de cacao (environ 30%), en partenariat avec le géant Cargill, souligne le magazine.

Les grosses fortunes de l'Afrique francophone subsaharienne sont présentes dans les **télécoms, l'immobilier, l'hôtellerie, la banque, les médias, l'agro-industrie ou le pétrole**.

Dans son édition, le magazine «célèbre ces créateurs de richesses, qui évoluent très souvent dans des environnements difficiles» et ou «beaucoup de fortunes sont jugées encore suspectes, à tort ou à raison, par l'opinion».

Le magazine pointe aussi le «match inégal» entre l'Afrique subsaharienne francophone et le reste du continent. Le poids économique des pays listés dans ce classement est souvent faible face aux poids lourds du continent (Nigeria, Egypte, Afrique du Sud).

La fortune du n°1 du classement, Baba Danpullo, est loin derrière celle du nigérian Aliko Dangote, première fortune africaine avec 12,9 milliards, souligne le magazine.

Les pays africains où il fait bon entreprendre en 2017

Le Global Entrepreneurship and Development Institute (GEDI, Londres) a publié, le 13 novembre 2016, la liste des pays africains où il fait bon entreprendre. La Tunisie, le Botswana

et l'Afrique du Sud figurent en tête. La Tunisie occupe le 42ème rang à l'échelle mondiale. Elle est ainsi mieux classée que l'Italie, l'Inde, la Chine et la Russie. Le Botswana et l'Afrique

du Sud occupent respectivement les 52ème et 55ème positions sur l'ensemble des 137 pays étudiés. La Namibie occupe la 4ème position, à l'échelle africaine, dans ce classement qui évalue la qualité et les dynamiques des systèmes d'entrepreneuriat, devant le Maroc, l'Algérie, le Gabon, l'Égypte et le Ghana. Le Swaziland ferme le Top 10 africain. Les plus fortes progressions enregistrées, cette année, par rapport au classement publié en 2016 concernent la Tunisie (+20 rangs), le Ghana (+13 rangs) et le Gabon (+11 rangs). Les plus forts reculs ont été enregistrés en Libye (-25 rangs) et au Nigeria (-14 rangs).

À l'échelle internationale, les États-Unis occupent la première marche du podium, devant la Suisse, le Canada, la Suède, le Danemark, l'Islande, l'Australie, le Royaume-Uni, l'Irlande et les Pays-Bas. Le classement Global Entrepreneurship Index se base sur de nombreux critères dont la perception de l'entrepreneuriat par la société, le niveau du risque, la qualité de l'éducation, les compétences en matière de création de start-up, le niveau d'usage d'Internet, le niveau de corruption, la liberté économique et la profondeur du marché des capitaux.

Controverse sur une créance 50 millions USD de la ville de Kinshasa

Radio Okapi a indiqué à la suite d'une enquête que la ville de Kinshasa doit environ 50 millions de dollars américains à plusieurs banques basées en RDC et à ses fournisseurs. Cet emprunt a notamment servi à l'achat de véhicules anti-incendie et de bus de l'ancienne société de transport urbain Retranskin. La ville a pour cela mis en gage pour une longue période des recettes provenant des secteurs brassicole, tabacicole et sucrier perçues par la DGRK. Selon cette radio, les taxes dues à la ville de Kinshasa perçues par ses banques sont ainsi retenues au titre de remboursement de ces crédits. La ville de Kinshasa produit mensuellement environ 5 millions de dollars américains. Trois millions de dollars proviendraient de la Direction Générale des Recettes de Kinshasa (DGRK), un millions du FONER (Fonds national d'entretien routier) et un autre million de la rétrocession due aux provinces, précisent les mêmes sources.

Sur base de ces recettes mensuelles, l'exécutif provincial de Kinshasa alloue pour le fonctionnement mensuel des institutions dépendantes, environ 587 000 USD à l'Assemblée provinciale, environ 685.000 USD au gouvernement provincial, environ 261.000 USD comme rétrocession aux communes et un million de dollars américains à l'Office des Voiries et Drainage (OVD) pour l'assainissement de la ville. Pour le ministre provincial des Finances, c'est une histoire montée de toutes pièces. La ville de Kinshasa, a-t-il précisé, ne s'est pas endettée à hauteur de 50 millions USD auprès des banques commerciales. Selon lui, il y a une campagne de diffamation qui est en marche contre la ville de Kinshasa. Guy Matondo attribue les difficultés financières de la ville de Kinshasa à la rareté de dotation des fonds de rétrocession que le gouvernement central doit à la ville. À cela s'ajoute la baisse des recettes de la DGRK.



BELTRADE

Le Bulletin d'actualité économique de la RDC N°34 • Mai - Août 2014



www.beltrade-congo.com



BELTRADE

Le Bulletin d'actualité économique de la RDC N°34 • Mai - Août 2014



Opportunités d'affaires dans les Provinces de Katanga, Kasai et Bas-Congo



Paysage routier sur la route Kolwezi - Likasi



Exploitation industrielle du diamant par la société SACIM



Comptoir de diamant à Mbuji-Mayi



Visite du polygone de la MIBA à Mbuji-Mayi



Les conduites forcées d'Inga 2



Culture de maïs à la ferme Mbeko-Shamba

- Conjoncture macroéconomique et climat des affaires
- La RDC dans les relations internationales
- Actualité des secteurs de production
- Echos des provinces
- Appels d'offres du mois

Une Publication de la Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne
c/o Ambassade de Belgique - Jérôme Roux - AEC - Tél : 081 504 82 71 - beltrade@vodanet.cd - www.beltrade-congo.com

LE BULLETIN D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RDC

Beltrade info en ligne sur
www.beltrade-congo.com



Le nouvel ambassadeur de Belgique définit ses priorités



Ambassadeur de Belgique en RDC M. Bertrand de Crombrughe

Le nouvel ambassadeur de Belgique en RDC, Bertrand de Crombrughe a dévoilé, le 26 octobre 2016 à Kinshasa, les priorités de son mandat. A l'issue d'une visite de courtoisie au président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, le diplomate a dit sa volonté de mettre un accent sur le développement économique, l'initiative

économique, notamment la politique commerciale, la gestion des importations et des exportations.

M. Bertrand De CROMBRUGGHE qui a présenté dernièrement ses lettres de créance au Président de la République, M. Joseph Kabila Kabange, voudrait mettre en valeur au cours de sa mission, «l'immense» travail des ONG en RD Congo qui rencontrent un bon nombre de besoins des Congolais en matières de santé et d'éducation dans ce pays.

Selon lui, les tensions politiques ne sont pas propices au développement économique. Bien au contraire, elles accentuent la pauvreté et les difficultés économiques. « Le climat politique a un impact sur le climat des affaires et des investissements », a-t-il souligné.

Le président du Sénat et l'ambassadeur Bertrand de Crombrughe ont fait un tour d'horizon de la situation du pays et évoqué les activités du Sénat.

ACP/Beltrade

Prise de fonction du nouveau consul général de Belgique à Lubumbashi



Le nouveau consul général de la Belgique à Lubumbashi, Philippe Bronchain, a présenté,

début septembre 2016 au gouvernorat de province, ses civilités au gouverneur de province du Haut Katanga, Jean Claude Kazembe Musonda. Au cours de cette entrevue, les deux personnalités ont passé en revue la situation générale de la province, avant de saluer l'excellence des relations de coopération bilatérale qui existent entre la RDC et la Belgique. Philippe Bronchain, qui vient du Ministère belge des Affaires étrangères à Bruxelles, remplace à ce poste Stéphane Doppagne appelé à d'autres fonctions après un mandat de quatre ans dans l'ex province du Katanga.

Interview à M. Philippe Bronchain

Monsieur Philippe Bronchain, le nouveau Consul Général de Belgique est arrivé à Lubumbashi.

M&B : Monsieur le Consul Général, soyez le bienvenu à Lubumbashi. Il y a quelques années, vous étiez déjà ici au Congo comme conseiller économique à l'Ambassade de Belgique à Kinshasa. Qu'êtes-vous devenu depuis ?

CONSUL : Effectivement, c'est mon deuxième séjour au Congo, puisque le premier s'est déroulé du tout début 2006, donc avant les élections qui ont eu lieu en cette année, jusqu'à l'été 2009 où j'ai occupé les fonctions de conseiller économique. Je me suis également occupé de la presse. Je suis ensuite parti à Genève, à un poste multilatéral, la représentation permanente au sein des Nations Unies et d'autres Organisations Internationales présentes à Genève. On y fonctionne évidemment dans des structures d'un autre genre, qui ont un mode de fonctionnement bien différent, puisqu'on s'y trouve face à l'ensemble des pays à discuter de problématiques différentes. Ensuite, j'ai fait un retour au département à Bruxelles où j'étais en charge de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, et du Burundi. J'y ai également travaillé sur une série de dossiers tels que le suivi de la Conférence des Pays des Grands Lacs ou des efforts de l'envoyé spécial pour les Grands Lacs.

M&B : Vous faites donc partie, tout comme d'autres Consuls Généraux précédemment en poste à Lubumbashi, du cercle de diplomates belges spécialisés dans les questions africaines. Qu'attendez-vous de votre séjour ici et quelles sont les choses que vous aimeriez réaliser ?

CONSUL : Au Katanga, il y a différents aspects. D'une manière générale, pour tout ce qui est politique bilatérale, les choses sont menées par notre Ambassade à Kinshasa. C'est elle qui a le contact du gouvernement, bien évi-

demment, mais ici il y a également un suivi avec les autorités politiques. Maintenant que le Katanga a été divisé en quatre provinces, le Consulat Général à Lubumbashi conserve celles-ci dans son ressort territorial. J'aurai donc l'occasion d'aller rencontrer les Gouverneurs mais également les présidents d'assemblées des différentes provinces. J'essaierai de visiter tout le monde avant la fin de l'année, donc de prendre des contacts. Il y a aussi un important volet consulaire, au service d'une communauté Belge qui reste très présente, non seulement ici à Lubumbashi, mais aussi à Kolwezi et dans d'autres parties de l'ex-Katanga. Et nous avons également des intérêts économiques, puisqu'il y a bien évidemment une bonne partie de notre population qui est présente ici, sans compter les aspects culturels ou de l'éducation, avec l'Ecole Belge.

M&B : Quel rôle la Belgique peut-elle jouer au niveau économique et social dans les quatre nouvelles provinces ?

CONSUL : Au niveau économique, nous conservons effectivement pas mal d'entreprises qui sont présentes ; nous avons aussi des familles dont certaines sont là de très longue date et qui sont de véritables piliers de la société. Au niveau du secteur minier, nous n'avons plus les grandes entreprises qu'on a pu avoir par le passé, des entreprises belges qui sont directement actives dans la production. Certes, nous en conservons mais nous n'en avons plus autant que par le passé. Dans le secteur minier, nous avons des entreprises qui ont fortement évolué au cours des dizaines dernières années. N'empêche que nous avons quand même toujours un intérêt dans le secteur. Les affaires étrangères, par le passé, ont d'ailleurs mené pas mal de projets pour essayer de mieux connaître le secteur mais également pour promouvoir une série d'initiatives politiques, notamment à l'égard des creuseurs artisanaux. Il y a peu de temps, nous avons soutenu des projets à cet égard, notamment un projet du BIT, l'Organisation qui se trouve à Genève, et qui visait à améliorer la situation

des creuseurs artisanaux. D'autres projets en ce sens ont également été financés.

M&B : Et dans le domaine de la coopération au développement, pouvons-nous nous attendre à de nouvelles orientations ?

CONSUL: Au niveau de la coopération au développement, la politique est menée par les collègues qui se trouvent à Kinshasa. Jusqu'il y a peu, un collègue issu de la coopération était présent ici au Consulat, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui. Actuellement, la coopération fait l'objet de discussions, directement

entre Bruxelles et Kinshasa. Il y a beaucoup de projets qui sont en cours au Katanga mais il y a une concentration des efforts de développement. Une politique nouvelle a été décidée par le ministre : on essaie d'avoir plus d'effet, un effet de vie beaucoup plus importante, tant au niveau géographique que thématique. Donc, il faudra voir dans les prochains accords qui seront passés avec le Congo, si oui ou non il y aura un retour d'un collègue de la coopération ici au Katanga,

M&B : Merci beaucoup, Monsieur le Consul Général.

Posté le 19 octobre 2016 par miningbusiness

Célébration à Kinshasa de la « fête du Roi » des Belges

Les belges résidant en RDC ont célébré, le 17 novembre 2016, le 185^{ème} anniversaire de la « fête du Roi », au cours d'un culte d'action de grâce en l'église sainte Anne à Kinshasa. L'officiant de cette célébration eucharistique, le révérend Père Léon de St Moulin, a indiqué que celle-ci est une occasion pour les Belges de réitérer leur gratitude à Dieu pour tout ce qu'il fait pour le Royaume de Belgique en général et en particulier pour le courage qu'il

ne cesse de remplir le Roi des Belges. Cette rencontre de prière concélébrée, à la fois en Belgique et en RDC, marque le renforcement des liens entre les peuples des deux nations, a-t-il ajouté. L'ambassadeur de Belgique en RDC, Bertrand De Crombuyhe, a, pour sa part, rappelé les bonnes et séculaires relations qui existent entre son pays et la RDC, s'engageant à les renforcer durant son mandat.

Inauguration de 120 maisons au Camp militaire de Lwama de Kindu

La Coopération Technique Belge (CTB) a remis officiellement 120 maisons construites au Camp militaire de Lwama, situé à environ 7 km de la ville de Kindu le 1er décembre 2016. Ce sont les commandos du 31^{ème} Brigade des Unités de Réaction Rapide qui vont occuper ces maisons. Ce programme s'inscrit dans le

cadre du projet «CTB-Familles militaires Kindu-Lokando (FAMIKILO)».

Le point sur l'exécution de ce projet dans cet entretien que Marcel Ngombo a eu avec Jean Luc Mutombo, responsable de la CTB/RDC. –

Ecouter sur le lien ci-dessous :

/sites/default/files/2016-12/20161206-service-construction_des_maisons_dans_le_camp_militaire_de_kindu08m48s.mp3

RO, 07.12.16

L'Université de Namur de Belgique pour la poursuite de la coopération avec l'UNIKIN

Le professeur Marcel Remon de l'Université de Namur de Belgique a réaffirmé, le 4 novembre 2016, lors de la soutenance publique d'une thèse de doctorat dans la salle des promotions Mgr Luc Gillon, son engagement à poursuivre la coopération avec l'Université de Kinshasa pour produire encore de docteurs dans les domaines de physique et mathématiques en vue d'assurer la relève académique des jeunes professeurs. Il a indiqué que cette coopération, qui existe depuis douze ans, a déjà produit plus de dix docteurs dans ces domaines scientifiques, avant de saluer la qualité de cette recherche et des docteurs produits à l'Unikin. Il est utile pour nous de poursuivre et renforcer cette coopération.



RDC-FRANCE



Reprise des activités de la CCIFC pour l'édition 2016-2017

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise (CCIFC), Ambroise Tshiyoyo, a annoncé, le 23 septembre 2016, au cours d'un dîner d'affaires organisé au siège de cette structure dans la commune de Gombe, la reprise de ses activités pour l'édition 2016-2017. A travers ce dîner offert aux membres de la CCIFC, il était question de donner à tous les membres le temps de se rencontrer et d'échanger puis faciliter les contacts entre les différents hommes d'affaires. Il s'agissait aussi de faire l'état des lieux des activités de la chambre. La CCIFC compte ouvrir deux antennes à Goma (Nord-Kivu) et à Lubumbashi (Haut-Katanga). A ce sujet, elle travaille avec l'appui de l'ambassade de France. Autre projet, c'est la création du label de la chambre, une sorte de certification sur l'honorabilité. Un autre projet consiste à organiser en France une journée-pays. Il vise à re-

mettre en selles un vieux projet industriel qui avait fait du succès, il y a quelques années. Il s'agira de mettre en relation les PME congolaises avec celles de la France afin de nouer des partenariats constructifs.

En termes d'adhésion, cette chambre a accueilli, depuis le début de l'année, 30 nouveaux membres. Le souhait du président de la CCIFC est de voir la chambre devenir encore plus dynamique qu'avant, une chambre dont les membres réalisent les affaires au-delà du monde francophone, surtout que le Brésil est en passe d'envoyer des adhérents à la CCIFC. Plusieurs ambassadeurs accrédités en RDC y ont pris part à ces assises. La Chambre organise des déjeuners d'affaires, des sessions de formation dans divers domaines ainsi que la Semaine française lors de laquelle plusieurs entreprises françaises procèdent à des expositions.



Financement de microprojets sociaux à Kinshasa

Réhabilitation d'un pavillon de l'Hôpital de Kintambo

L'Ambassadeur du Japon en RDC, Kiroshi Karube, a procédé, le 4 novembre 2016, à la signature du contrat de don d'un micro-projet local avec le Médecin Directeur de l'Hôpital Général de Référence de Kintambo, Docteur Michel Tshibadi Kushadi. Ce projet, intitulé : «Projet de Réhabilitation de l'Hôpital Général de Référence de Kintambo dans la ville de Kinshasa » et dont le montant s'élève à

82.879 USD a pour objectif de réhabiliter un pavillon dudit hôpital pour mieux soigner les victimes des violences sexuelles. Il a souhaité que ce projet soit bien exécuté par cet Hôpital, en étroite collaboration avec le bureau de Mme Mabunda avant d'exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple japonais, le souhait que le bâtiment, qui sera construit, soit le symbole de l'amitié entre le Japon et la RDC.

Construction de 2 écoles

Le nouvel ambassadeur du Japon en RDC, Kiroshi Karube, Mme Marie Muabi Tumba pour l'Ong FDDI et M. Godé Muluaka Ngoki, président de l'ADCG ont signés, le 25 octobre 2016, des contrats relatifs à deux projets devant bénéficier de l'appui japonais. Le Japon va financer la construction et l'équipement d'un bâtiment à étage pour la section maternelle du Complexe scolaire Muabi, dans la commune de N'Djili, et d'une maternité pour le Centre de santé Boo-Pierre, dans la commune de Matete à Kinshasa, deux microprojets initiés par des Congolais pour soutenir l'amélioration du secteur social. Le premier projet, initié par Mme Marie Muabi Tumba, députée nationale et pré-

sidente de l'Ong « Femme debout pour le développement intégré »(FDDI), vise l'extension de la Maternelle du Complexe scolaire Muabi pour accroître sa capacité d'accueil, en vue de répondre au besoin de scolarisation de nombreux enfants de N'Djili. Il est financé pour un montant de 70.746 dollars américains, dans le cadre du programme japonais de dons non remboursables aux petits projets locaux. Le deuxième projet, initié par l'Association de développement communautaire global (ADCG), concerne la construction d'une maternité et son équipement en lits et matériel obstétrique pour un montant de 82.985 dollars américains, également non remboursables.





920 millions USD du Fonds humanitaire pour les personnes affectées par des crises en RDC

Le porte-parole de l'équipe-pays des Nations Unies, Florence Marshall, a annoncé, le 23 novembre 2016 que le Fonds humanitaire a alloué plus de 920 millions USD en vue de répondre cumulativement aux besoins d'environ 68 millions de personnes affectées par différentes crises humanitaires en RDC. Elle a fait savoir que, de cette enveloppe, le coordonnateur humanitaire en RDC, Mamadou Diallo, a débloqué 26 millions USD afin de répondre aux besoins urgents de plus de 4 millions de personnes affectées par la crise humanitaire dans l'Est du pays.

Ce décaissement sera réparti entre les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de la Tshopo et de l'Ituri, a-t-elle indiqué, précisant que 14,5 millions USD ont été attribués aux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri pour fournir aux personnes déplacées de l'eau, de la nourriture, des soins sanitaires, un accès à l'éducation et des articles ménagers essentiels.

Elle a également souligné que 8 millions USD ont été alloués à de près de 400.000 personnes, dans sept des huit territoires de la province du Sud-Kivu, où de nombreux groupes armés et des conflits intercommunautaires ont poussé des milliers de personnes à fuir leurs habitations. Tandis que dans la province de

la Tshopo, 3,5 millions USD ont été consentis pour répondre aux besoins de plus de 28.000 déplacés depuis la mi-2016. Le Fonds Humanitaire, établi depuis 2006 à l'initiative des donateurs, vise à octroyer un financement flexible et rapide pour répondre aux besoins humanitaires les plus critiques en RDC. A ce jour, le Fonds Humanitaire a alloué plus de 920 millions de dollars USD qui ont permis de répondre cumulativement aux besoins d'environ 68 millions de personnes affectées par différentes crises humanitaires en RDC. En 2016, les contributions sont venues de la Belgique, de l'Irlande, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède.



7 millions USD pour des besoins humanitaires des victimes des conflits intercommunautaires

Le coordonnateur humanitaire des Nations Unies en RDC, Mamadou Diallo, a alloué, en novembre 2016, 7 millions de dollars américains du Fonds humanitaire pour répondre aux besoins de plus de 75.000 personnes affectées par les conflits entre les communautés Luba et Twa vivant à Nyunzu, dans la province du Tanganyika, renseigne un communiqué de presse du Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA). Cette allocation financera les projets de quatre organisations non gouvernementales (ONG) internationales et

de trois ONG nationales, dans de nombreux secteurs, notamment la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la protection et l'éducation. Cette répartition tiendra compte des besoins des communautés, a souligné Mamadou Diallo en précisant qu'en 2015, 4,1 millions de dollars américains avaient été alloués dans la même zone pour les mêmes motifs. Le Fonds humanitaire a été établi en 2006 à l'initiative des donateurs, visant à octroyer un financement flexible et rapide pour répondre aux besoins humanitaires les plus critiques en RDC.

De 2006 à 2016, le Fonds humanitaire a alloué plus de 900 millions de dollars américains qui ont permis de répondre cumulativement aux besoins d'environ 8 millions de personnes affectées par différentes crises humanitaires

en RDC. En 2016, les contributions sont venues de la Belgique, de l'Irlande, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède.

Revue annuelle du plan d'action du PNUD en RDC

Le gouvernement congolais, à travers le ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a organisé, le 22 novembre 2016 à Kinshasa, la revue annuelle du plan d'action de cet organisme en RDC. Il y ressort que des résultats transformationnels encourageants ont été réalisés avec l'appui du PNUD en 2015 et 2016 dans les domaines de la gouvernance locale et judiciaire, de la lutte contre les violences sexuelles et de l'autonomisation des femmes, du relèvement communautaire et de la croissance inclusive, de l'environnement et des changements climatiques ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA.

La lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, les capacités fonctionnelles des 24 structures de la chaîne pénale, dont 7 escadrons de protection des enfants et de lutte contre les violences sexuelles, 13 cliniques juridiques et 4 bureaux de consultations gratuites, ont été développés pour offrir une prise en charge intégrée aux victimes de violences sexuelles.

Le relèvement communautaire et la croissance inclusive, le nombre de clients des institutions

de micro finance a augmenté de 133%, passant de 805.750 personnes en 2011 à 1.879.060 en 2015, dont 49,80% de femmes et environ 660.000 pauvres provenant des ménages à faible revenu et vivant dans les zones rurales. Ces résultats ont été obtenus avec l'appui du Programme d'appui au secteur de la micro finance (PASMIF).

Concernant l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, le PNUD a aidé la RDC à se doter, depuis 2015, d'une stratégie REDD+ actualisée et d'un plan national d'investissement REDD+ de plus d'un milliard de dollars américains pour lequel près de 200 millions viennent d'être mobilisés auprès de l'ONG « Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) ». La lutte contre le VIH, la stratégie d'intervention en milieu rural carcéral a été opérationnalisée dans 7 provinces où 12.000 détenus ont été sensibilisés et 4.569 prisonniers dépistés volontairement. Les travaux se sont déroulés sous la présidence du ministère de la Coopération internationale et régionale avec la participation des représentants de la société civile, des bailleurs de fonds, des responsables des différentes agences et des membres du gouvernement congolais.



RDC-BANQUE MONDIALE



Intervention de la BM dans le secteur de l'éducation en RDC

Le directeur des opérations de la Banque mondiale en RDC, Ahmadou Moustapha N'diaye, a déclaré, début septembre 2016, que son institution investit suffisamment dans le secteur de l'éducation, en appui direct à ses objectifs en rapport avec l'élimination de la pauvreté et la

faible scolarisation des filles. Parmi les projets qui bénéficient de l'appui de la Banque mondiale, il a cité le projet de soutien à l'éducation de base (le PROSEB) avec un financement de 100 millions USD appuyé par le partenariat

banque mondiale pour l'éducation, un projet de trois ans qui tire à sa fin.

Moustapha N'diaye a présenté également le projet pour la qualité et la pertinence des enseignements aux niveaux secondaires et universitaires (PEQ PESU), qui a été approuvé au mois de mai 2015 par le conseil d'administration de la Banque mondiale.

Évalué à **200 millions USD**, pour une période allant de 2015 à 2021, ce projet vise à appuyer les trois ministères dans le secteur de l'éducation : le ministère de l'enseignement primaire et initiation à la nouvelle citoyenneté ; celui de l'enseignement supérieur et le ministère de l'enseignement technique et professionnel. Ce projet vise l'amélioration de l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques et sciences dans l'enseignement secondaire, le renforcement de la pertinence et la qualité de l'enseignement technique et la formation professionnelle aux niveaux secondaire et universitaire. Bénéficiant de l'appui de la Banque mondiale pour leur part, les responsables de ces projets ont tour à tour expliqué l'apport de leurs projets respectifs dans l'amélioration du système de l'éducation en RDC. Au-delà de son engagement financier, la Banque mon-



diale intervient à travers le partenariat mondial pour l'éducation. L'engagement de la banque mondiale en RDC date d'y il ya plusieurs années à travers différents projets financés.

La BM débloque 20.000 USD pour la troisième phase du projet DDR

La Banque mondiale a débloqué, en novembre 2016, une enveloppe de 20 000 USD pour la troisième phase du projet de Démobilisation, réintégration et réinsertion sociale (DRR), en faveur de plus de quatre cent (400) ex combattants de l'Ituri en provenance de centre de formation de Kitona et de Kamina.

La mise en œuvre de ce projet fera appel à une stratégie intégrée qui consiste entre autres à compléter les outils de travail de l'ex combattant et à assurer aux membres de communautés une formation.

Et cela, en vue de l'harmonie et de la productivité dans l'exercice du métier choisi, lui assu-

rer le complément de formation nécessaire en vue de parfaire les connaissances et les habilités acquises auparavant, accompagner l'ex combattant et les membres de son association professionnelle par de conseils pratiques pour optimiser la production dans le but d'améliorer la rentabilité de celle-ci en vue de l'accroissement de revenus individuels et collectifs.

Outre la Caritas/développement, l'Institut national pour la préparation professionnelle (INPP), l'Ong nationale Association de jeunes pour le développement (AJEDEC) et la FAO sont parmi les agences d'exécution du présent projet.

Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA) : 75 millions USD

Le chargé des projets de la Banque mondiale en RDC, Amadou Oumar Ba, a confirmé le financement additionnel de l'ordre de 75 millions USD que cette institution de Breton Woods a accepté de mettre à la disposition du Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA) en RDC pour l'année 2017. Il l'a fait savoir lors de son intervention devant les étudiants et le personnel académique de la Faculté des sciences agronomiques de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) dans un exposé axé sur « l'engagement de la Banque mondiale dans le secteur agricole en RDC ». Il a affirmé que le groupe de la Banque mondiale s'est engagé à prolonger son intervention en faveur du PARRSA à cause des résultats appréciables réalisés par ce projet dans les provinces du Nord-Ubangi, du Sud-Ubangi et de la Mongala, dans la partie Nord du pays. Il a souligné que c'est dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté que la BM apporte son appui à l'agriculture familiale et traditionnelle en vue d'augmenter la production en RDC. C'est dans ce cadre, a-t-il poursuivi, que 106.922 ménages dont 36.868, soit 34,48% sont dirigés par des femmes dans la zone d'intervention du PARRSA, ont bénéficié de l'assistance de son institution bancaire. Outre la partie Nord du pays, le PARRSA intervient aussi dans le pool Malebo à Kinshasa, sous composante amélioration de la production du riz à travers une meilleure gestion de l'eau. Le Projet a aussi réalisé l'étude d'aménagement hydro agricole de la vallée de Linkana et amorcé une série de travaux tels que la réhabilitation de la voie d'accès au site de Mikonga sur 1,9 km dans la commune de N'sele et l'aire de séchage du paddy.

Par ailleurs, un représentant du coordonnateur national du projet de développement de pôle de croissance Ouest (PDPC), a laissé entendre que ce projet intervient pour le développement de la chaîne de valeur agricole dans le Kongo central à hauteur de 48 millions USD sur les 110 millions USD du financement total de la Banque mondiale. Cette composante vise à mieux approvisionner les marchés du Kongo central en produits agricoles de qualité, y compris celui de Kinshasa.

Le PARRSA tout comme le PDPC sont deux projets bénéficiant de l'appui financier de la Banque mondiale en RDC. Le premier a été mis en vigueur le 31 décembre 2010 avec une enveloppe de 120 millions USD, tandis que le second a été financé à hauteur de 110 millions USD pour la période 2013-2019. Cette conférence s'inscrit dans le cadre du mois de l'Agriculture que la représentation de la Banque mondiale en RDC avait lancé le 7 novembre en cours à Kinshasa pour la visibilité de ses actions au pays.



455 millions USD de la BM en soutien au secteur agricole de la RDC

Le Directeur des Opérations de la Banque mondiale en RDC, Ahmadou Moustapha Ndiaye, a lancé, le 11 novembre 2016, les activités relatives au mois de l'Agriculture. Cette institution a focalisé son attention, au cours de ce mois, sur les principaux projets initiés par le Gouvernement congolais pour répondre notamment au défi de la sécurité alimentaire et du développement de l'agro-industrie. Démarrée par une conférence de presse, cette cinquième phase de rencontres thématiques, organisées mensuellement à Kinshasa, a pour objectif d'assurer la visibilité des actions entreprises par le Gouvernement congolais, avec l'appui de la Banque mondiale dans le domaine agricole.

La RDC dispose d'un potentiel de 80 millions d'hectares de terres arables, dont à peine 10% de cette superficie est mise en valeur, a fait savoir Ndiaye aux professionnels de médias. Et d'ajouter : "les rendements des cultures sont parmi les plus bas au monde, et le pays importe annuellement pour environ 2 milliards de dollars américains pour nourrir sa population en pleine croissance". Pour ce faire, le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à soutenir le Gouvernement congolais dans sa stratégie, en mobilisant à ce jour "un montant cumulé de 455 millions de dollars américains, soit 15% de l'engagement total de la Banque mondiale en RDC", précise M. Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Un appui de 152 millions USD de la BM et du Japon au secteur agricole dans les Grands lacs

La Banque mondiale et le gouvernement japonais ont débloqué, début septembre 2016, un montant de 152 millions de dollars américains pour appuyer le secteur agricole dans les pays des Grands-Lacs en vertu d'un protocole d'accord signé à Kinshasa entre le ministre des Finances, Henry Yav Muland, et la repré-

sentation de ces deux partenaires privilégiés du gouvernement congolais. Ce financement concerne un nouveau projet dénommé « Programme intégré de croissance agricole dans la région des Grands-lacs » censé lutter contre la malnutrition.

La Banque Mondiale appuie l'étude du cadre institutionnel sur l'assainissement en RDC

Le directeur-chef de service de la Direction d'assainissement (DSA), Pascaline Mbangi Kikumbi, a indiqué fin novembre 2016 à l'ACP que la Banque Mondiale (BM) a accepté de financer « le volet assainissement » par le recrutement d'une Firme (ou Consultant) chargée de l'étude de cadre institutionnel sur l'assainissement en RDC. Intervenant dans le cadre d'un financement additionnel du programme multisectoriel de réhabilitation et de reconstruction (PMURR), elle a indiqué qu'un appel à manifestation d'intérêt a déjà été lancé par la cellule d'exécution des projets de la Banque

Mondiale pour le recrutement d'un consultant (une firme). Elle a fait savoir qu'une firme sera retenue parmi les quatre déjà sélectionnées pour l'étude de ce cadre institutionnel selon les termes de référence élaborés par sa direction. Cet appui de la Banque mondiale est conditionné au volet assainissement en RDC par le changement du cadre institutionnel. Celui-ci sera composé des secteurs privés (ONG) pour la sensibilisation de la population à la gestion des déchets et des ordures au niveau des ménages.



La BAD souhaite mobiliser 300 à 400 milliards USD d'ici à 2025 pour «Nourrir l'Afrique»

La Banque Africaine de développement a annoncé, en septembre 2016, vouloir mobiliser 300 à 400 milliards de dollars d'ici 2025 pour «nourrir l'Afrique» lors de la présentation de «sa stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine 2016-2025». «Nous avons besoin de 300 à 400 milliards de dollars dans les dix prochaines années pour réussir la transformation complète», a affirmé l'AFP le Dr Chiji Ojukwu, directeur Agriculture et Agro-industrie. L'Afrique dépense près de 35 milliards de dollars par an en importations de nourriture alors qu'elle dispose de 65% des terres arables non cultivées, souligne la BAD. La BAD va injecter directement 24 milliards de dollars avec la volonté que cette mise de départ «serve de catalyseur». Le responsable du secteur agricole souligne que le privé comme le public s'intéressent pas ou peu à l'agriculture. «Le problème n°1 de l'agriculture africaine c'est la faible productivité. La technologie est là mais elle n'arrive pas à l'agriculteur. Les agriculteurs doivent arriver à l'auto-subsistance. Mais pour l'atteindre, il faut qu'ils fassent de l'agriculture comme un business et non



une agriculture de subsistance», analyse M. Ojukwu. «Le problème numéro deux: la faible valeur ajoutée. Ce que nous produisons, nous ne le transformons pas. Nous exportons de la matière brute. Exemple: l'industrie du chocolat représente 100 milliards de dollars par an dans le monde. L'Afrique en prend moins de 10%» alors qu'elle produit 80% des fèves de cacao, résume-t-il. La faiblesse des infrastructures, de l'irrigation, du secteur bancaire et un environnement des affaires peu engageants sont d'autres problèmes à régler. M. Ojukwu se veut optimiste: «Nous pensons qu'on peut y arriver dans les 10 ans mais il ne faut pas attendre 2025: la course commence aujourd'hui».

La BAD octroie 1 millions USD pour le marché de Lufu

La Banque africaine de développement (BAD) a octroyé, en octobre 2016, 1.200.000 dollars américains à la province du Kongo Central pour la réhabilitation du marché frontalier de Lufu à la frontière avec l'Angola. A l'issue de la réhabilitation de ce marché, celui-ci comprendra huit grands entrepôts de stockage et de conservation des marchandises, particulièrement des produits agricoles. Une trentaine d'échoppes seront également construites. Selon le porte-parole du gouvernement provincial du Kongo Central, Bob Bavwidi, la réhabilitation de ce marché facilitera les échanges commerciaux au niveau de cette frontière. Des

échoppes qui y seront construites permettront de mieux réguler les produits, de contrôler les vendeurs et améliorer les conditions de vente au niveau de ce marché frontalier. Ainsi, la province sera non seulement capable de contrôler les activités au niveau de la frontière, mais aussi de réguler les ventes et de bien canaliser les taxes et autres perceptions dues à l'Etat. La réhabilitation de ce marché déjà en cours se réalise grâce à la contribution du Projet d'appui au développement des infrastructures rurales. Les travaux de réhabilitation de ce marché pourront prendre tout au plus une année.



Intégration régionale

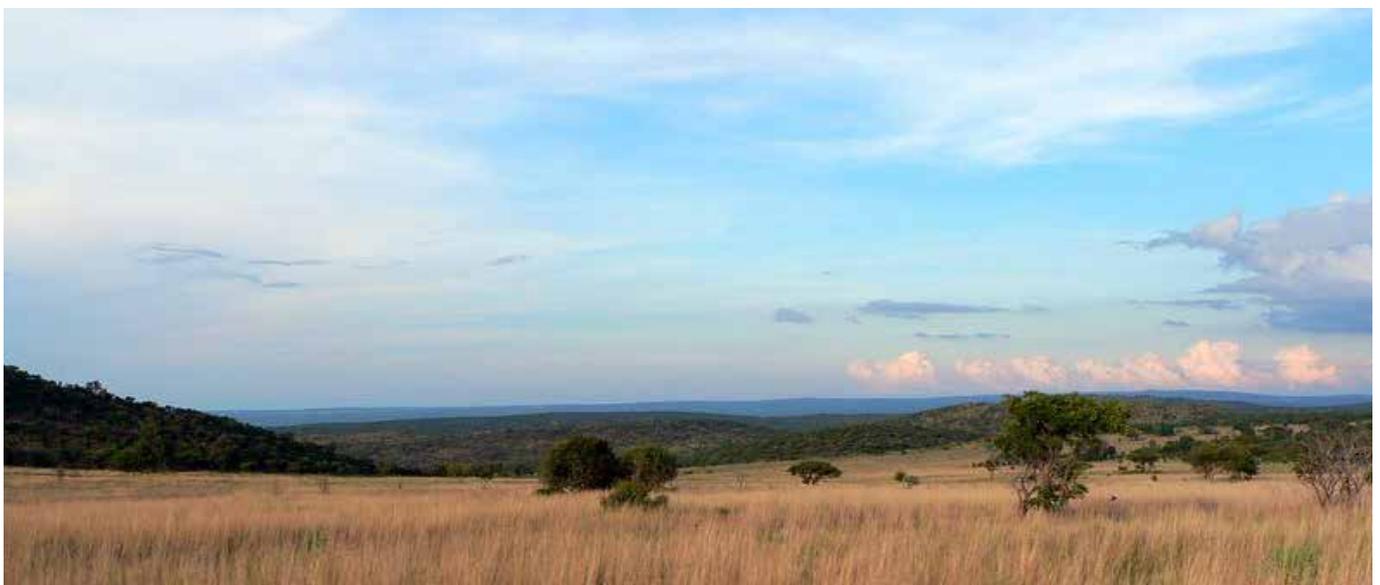
Le Comité des gouverneurs des banques centrales du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a tenu sa 22^{ème} réunion en août 2016 à Kinshasa. Au cours de cette rencontre, les gouverneurs des banques centrales du COMESA se sont penchés sur des mesures à prendre pour sensibiliser les opérateurs économiques et les banques commerciales de leur pays respectif sur les avantages de l'utilisation du système régional de paiement et de règlement du COMESA (REPSS).

La dixième réunion du conseil du régime régional de transit sous douane s'est tenue à Kinshasa du 28 au 30 septembre 2016. Cette rencontre a entraîné l'adoption de plusieurs recommandations. Il y a entre autre celle qui invite les Etats membres de cette organisation régionale, notamment le Malawi, la Zambie, le Zimbabwe et l'Ethiopie, à mettre en œuvre, le plus rapidement possible, le régime régional de garantie du transit douanier (RGTD).

Concernant la RDC, qui a adhéré au RGTD le 10 juillet 2015, les experts de la DGDA ont indiqué que leur pays est dans la phase de finalisation des préparatifs grâce à l'accompagnement du Secrétariat du COMESA en vue de la mise en œuvre du régime dans les Cor-

ridors Nord, Central et Dar-es-Salaam dans un proche avenir. Les experts en douane du COMESA ont également abordé la question de l'intégration des systèmes : il a été recommandé l'intégration des systèmes tels que RGTD MIS et les systèmes douaniers tels que SYDONIA, SIMBA et TANCIS dans un seul système car un système intégré favorise l'efficacité et réduit les coûts. Les participants à la réunion ont donc plaidé pour l'application d'un système intégré standard sécurisé et simple à utiliser pour l'utilisateur.

Concernant les échanges commerciaux transfrontaliers, il a été signé le 20 octobre 2016 un accord bilatéral entre la RDC et le Rwanda en vue de l'instauration d'un régime commercial simplifié (RECOS) pour les petits commerçants (capital de moins de 2000 USD d'après ledit accord) originaires des deux Etats. Il s'agit d'une matérialisation de la vision du COMESA, organisation sous régionale initiatrice dudit régime, afin d'alléger les frais de douanes pour les petits commerçants et d'éliminer les taxes illégales à la frontière. Les deux gouvernements se sont mis d'accord sur une liste initiale de 168 produits pour le RECOS, liste qui sera révisée tous les 6 mois.



MINES

Cours des matières

La volatilité des cours persiste dans le secteur extractif (mines et hydrocarbures) représente 95% des exportations de la RDC. La Chambre des mines évalue à 26% la chute en 2015 des cours du cuivre, principal minerai produit par la RDC. Le cours avait connu une légère hausse durant le deuxième trimestre 2016 à 4856 USD la tonne, est retombé fin septembre à 4733 USD la tonne (pour atteindre de nouveau 5500 USD la tonne en novembre 2016). La diminution de la demande en cuivre des pays émergents et par conséquent la chute de la production se poursuivent. Il est fort probable que la production de 2016 n'atteigne pas les niveaux de production de 2014 et 2015, qui étaient légèrement au-dessus du million de tonnes par an.

Le pétrole a vu sa valeur s'apprécier et se stabiliser légèrement en dessous des 50 USD le baril au cours des derniers mois. L'or et le cobalt ont connu une légère hausse entre mars et septembre 2016 : le cours de l'or a progressé de 6%, passant de 1243 USD à 1323 USD l'once ; le cours du cobalt s'est apprécié de 14% passant de 24503 USD à 28035 USD la tonne.

Alors que le cours du cobalt connaît une certaine embellie, un nouveau rapport d'Amnesty International dénonce le travail des enfants dans la filière de production. Ceci du fait

d'un mélange de production artisanale et de production industrielle, par certains opérateurs miniers. L'ONG pointe du doigt plusieurs constructeurs automobiles qui s'approvisionnent en cobalt en provenance des mines du Katanga (sud-est de la RDC). Ces constructeurs rétorquent qu'étant en bout de chaîne de production, ils ne seraient pas informés des origines des composants utilisés. Pour l'heure, le cobalt ne fait pas partie des quatre «minerais du conflit» réglementés par la loi américaine Dodd-Frank (le tantale/coltan, l'étain, le tungstène et l'or) et par le Règlement européen en préparation (suite à l'accord en trilogue mi-juin 2016). Selon les termes de cet accord conclu entre **Conseil, Parlement** européen et **Commission** le 22 novembre 2016, les importateurs européens de minerais provenant de zones de conflit devront procéder à des contrôles de «diligence raisonnable» de leurs fournisseurs à compter de 2021. Les grands fabricants devront également divulguer exactement comment ils ont l'intention de contrôler leurs sources.

Cet accord qui touche 95 % des importations d'étain, de tantale, de tungstène et d'or vient apporter la touche finale à des négociations qui avaient abouti à un premier accord informel à la fin du mois de juin 2016.

Cuivre/Cobalt

Nouveau plan de relance de la Gécamines

Le Président du Conseil d'administration de la Générale des carrières et des mines (Gécamines), Albert Yuma Mulimbi, a indiqué, le 9 septembre 2016, que sa compagnie, détenue entièrement par l'État congolais, avait les moyens de reprendre en main les actifs cuprifères du Katanga avec un nouveau plan de relance de la production dont il a détaillé les

différents volets. « Nous allons ramener nos effectifs [d'environ 9 000 employés actuellement] à 7 000 personnes. Nous allons également fermer toutes les filières non rentables. Pour mener à bien ce plan, nous allons investir 714 millions de dollars [environ 640 millions d'euros]. D'ici à 2020, nos activités généreront 220 millions de dollars. Les banquiers nous accom-

pagneront pour 200 millions supplémentaires. Enfin, nous sommes en discussion avec des partenaires, notamment au sujet d'un stock de zinc qui devrait nous rapporter 300 millions de dollars », a-t-il fait savoir à Jeune Afrique. Le premier plan de relance de la Gécamines, en 2011, est resté quasi lettre morte. Cinq ans plus tard, faute d'une aide financière de l'État

qui avait promis 800 millions de dollars mais ne les a jamais décaissés, l'endettement est resté pratiquement inchangé. La conjoncture actuelle, avec des cours du cuivre aux alentours de 4700 dollars la tonne (contre 8500 dollars en 2012), ne lui facilite pas la tâche, les grands acteurs du secteur préférant mettre la pédale douce sur la production.

La Gécamines dans une bataille contre des géants

Par ailleurs, la Gécamines est engagée dans une bataille judiciaire qui les oppose aux Américains de Freeport-McMoran et aux Canadiens et Suédois de Lundin Mining pour la reprise en main de Tenke Fungurume. En effet, la Gécamines a saisi la Cour internationale d'arbitrage au sujet de la vente des parts du groupe américain Freeport-McMoran dans la société minière Tenke Fungurume Mining (TFM). Ce complexe extractif et industriel n'est rien de moins que la première mine de cuivre de la RDC : avec une production annuelle d'environ 200 000 tonnes, elle a généré 1,38 milliard de dollars de revenus et un excédent brut d'exploitation de 513 millions USD en 2015. Détentrice de 20% des parts du projet, la Gécamines entend bien empêcher la revente sans son accord, pour 2,65 milliards de dollars, des parts de Freeport-McMoran (56 %) à China Molybdenum. Annoncée le 9 mai 2016, l'opération n'est toujours pas finalisée, en raison de l'activisme de la direction de la Gécamines, ulcérée par le fait qu'un actif congolais puisse être revendu sans son intervention. Le ministre des mines de la RDC, Martin Kabwelulu, a déclaré, dans un communiqué rendu public le jeudi 27 octobre 2016, que le gouvernement « salue et soutient » l'offre d'achat des 56% de participation de Freeport Mc Moran, dans le projet de cuivre Tenke Fungurume, effectuée par China Molybdenum. Cette déclaration intervient alors que Gécamines, compagnie appartenant à l'Etat et

également actionnaire dans le projet, a émis des objections concernant la transaction, portant même l'affaire devant la justice internationale. Malgré ce soutien affirmé, M. Kabwelulu a souligné que la transaction de 2,65 milliards USD, convenue en mai 2016, doit respecter les droits de Gécamines qui détient 20% dans le projet.

À Tenke Fungurume comme dans la trentaine d'autres mines dont la Gécamines est actionnaire au Katanga, le plus dur sera de faire en sorte que les nouveaux partenaires des projets intègrent une participation grandissante de la compagnie congolaise aux opérations afin que celle-ci soit, à terme, le véritable opérateur des mines, et non un actionnaire minoritaire qui se contente de prendre sa part de dividendes. Le projet Tenke Fungurume porte sur un des plus grands gisements de cuivre et de cobalt au monde, dans des concessions contiguës couvrant plus de 1 500km² dans l'ex-Katanga.



Kipoi : des résultats positifs d'une étude de viabilité de production de cobalt

Tiger Resources, compagnie minière listée sur ASX, a déclaré, en septembre 2016, que l'étude de viabilité économique de la produc-

tion de cobalt sur son projet Kipoi, récemment commandée au consultant Mintrex, a donné des résultats positifs. Elle a notamment mon-

tré que la mine avait le potentiel de production de cobalt nécessaire pour justifier des études approfondies. L'étude de viabilité a identifié deux potentiels procédés de traitement, une récupération intermédiaire et un raffinage, les deux pouvant être développés de manière progressive ou par étapes. Mintrex a recommandé comme première étape le développement d'un circuit d'hydroxyde de cobalt afin d'obtenir un produit intermédiaire. Si Tiger Resources décide de suivre ce conseil, elle produirait annuellement 1 000 tonnes de co-

balt pour un investissement d'environ 22 millions USD. La compagnie compte maintenant entreprendre un programme de tests métallurgiques, dont l'épilogue est prévu pour décembre, afin de confirmer les modèles de production commerciale et d'avoir plus de détails sur l'estimation des coûts d'exploitation. Kipoi est une mine de cuivre située dans la province du Katanga. Tiger Resources y produit actuellement 26 000 tonnes/an de cathode de cuivre mais ambitionne d'accroître cette production à 32 500 t/a.

Vente des actions à une société minière : Le centre Carter demande de la transparence à la RDC

Le Centre Carter, fondé par l'ancien président américain Jimmy Carter, a demandé, dans un communiqué publié en octobre 2016, aux autorités de la RDC de divulguer les termes du contrat de cession des actions de l'État dans Metalkol, une société mixte de traitement de rejets miniers dans l'ex-Katanga (sud-est). Selon l'organe de presse Bloomberg News, la Gécamines (la Générale des carrières et des mines, entreprise détenue à 100% par l'État congolais) et sa filiale, la Société Immobilière du Congo (SIMCO), ont cédé 25% d'actions dans Metalkol, une société conjointe avec la société Eurasian Resources Group, détentrice du permis de traitement des Rejets de Kolwezi. Le centre Carter a demandé au gouvernement d'indiquer le montant des recettes de cette vente ainsi que leur destination et l'uti-

lisation proposée», ajoute cette ONG américaine de défense des droits de l'Homme dans son communiqué. La législation congolaise impose au gouvernement de rendre publiques les modalités de toute cession des ressources naturelles de l'État sous deux mois. La RDC est, depuis juillet 2014, membre à part entière de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), qui développe «une norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources naturelles». En 2012, le Fonds monétaire international (FMI) avait suspendu une ligne de crédit qu'il avait accordée à la RDC en 2009 faute d'avoir obtenu suffisamment d'informations sur une cession de parts dans une entreprise minière appartenant au portefeuille de l'État.



Or

Plan minier révisé : Kibali Gold Mines maintient l'objectif de 600.000 onces pour 2016

Le directeur exécutif de Randgold Ressources, Mark Bristow, a déclaré, au cours d'une conférence de presse tenue le mardi 18 octobre 2016 à Kinshasa, que Kibali Gold Mines prévoit d'atteindre la cible de 600.000 onces pour l'année en cours. Il s'agissait pour Mark Bristow de faire un bilan à mi-parcours des activités et autres réalisations de Kibali Gold Mines. Au cours de ces échanges avec les médias nationaux et internationaux, les responsables de Randgold Ressources ont assuré à l'opinion publique l'intention de l'entreprise d'œuvrer dans le respect strict des lois de la République. Au 2^{ème} trimestre, des indicateurs clés de performance démontrent que Kibali Gold Mines continue à gérer les problèmes de rendement, récupération et teneur. Les coûts comptant, pendant cette période, était supérieur à 823/oz et le profit tiré de l'exploitation minière a diminué de 8 % (54,4 millions USD), reflétant la baisse de la production. Kibali Gold Mines a

enregistré un développement de la mine souterraine accéléré et un total de 368.896 tonnes de minerais produit au 2^{ème} trimestre. Dans le cadre du social, Kibali Gold Mines a entamé, au troisième trimestre, la construction d'Ambaru pour une première électricité attendue au 4^{ème} trimestre 2016. Malgré les contraintes liées au développement d'un projet de la taille de Kibali dans une contrée reculée d'un pays encore en évolution de son cycle politique, a déclaré Mark Bistrow, Randgold a un engagement à long terme pour un partenariat avec la RDC. « Notre stratégie d'approvisionnement local est mise en évidence par le fait qu'à ce jour, Kibali a déjà dépensé plus de 141 millions USD avec des entrepreneurs congolais. En plus des travaux de construction, nous nous tournons vers les fournisseurs locaux de services allant de la restauration au transport », a indiqué Mark Bristow.

Resolute Mining porte à 27,4% sa participation dans Kilo Gold Mines

La compagnie Resolute Mining a porté à 27,4% sa participation au capital de Kilo Gold Mines, une société minière détenant un certain nombre de licences d'exploitation en RDC, rapporte l'ACP le 31 octobre 2016. Selon cette dernière, Resolute Mining a conclu un accord d'échange d'action avec Osisko Mining pour acquérir une participation de 12,9% de cette dernière dans Kilo Gold Mines, avant de préciser que dans le terme de la nouvelle transaction, Resolute achètera par le biais de sa filiale, les 21.868.000 actions d'Osisko dans Kilo Gold Mines, en contre partie de l'émission de 1.457.867 de ses propres actions. Kilo Gold Mines est sur le point de commencer les travaux de forage minier aux environs de son prospect d'Adumbi en RDC, qui fait partie du projet Somituri dans la province du Haut-Uelé. Le permis de Kilo Gold mines couvrent en-

viron 2.417 Km², dans la zone de Kilo moto où sont localisés des projets aurifères dont le projet Somituri que la société détient à 71,25 %. L'entreprise Resolute Mining est l'une des plus grandes compagnies australiennes de production d'or. Elle a obtenu en août 2016 sa première participation de 14,6% dans Kilo Gold mines.



Trafic de l'or de la RDC

Le ministère burundais des Mines a communiqué au groupe d'experts de l'Onu sur la RDC que le Burundi a exporté officiellement vers Dubaï en 2015 411 kg d'or. Après vérification de ces experts à Dubaï, il ressort que les importations d'or en provenance du Burundi, inscrites dans les registres pour l'année passée, dépassaient de près de 3 tonnes, c'est-à-dire de plus de sept fois le chiffre annoncé par Bujumbura. Le gouvernement et les principaux exportateurs n'ont pas expliqué cet écart, selon le rapport des experts onusiens. Il découle des enquêtes de ces derniers qu'à côté d'une petite production locale, la plus grosse partie de l'or exporté par le Burundi provient surtout du Sud-Kivu et du Nord-Katanga, après avoir

transité par Bukavu puis Goma, à l'extrême est de ce pays. De l'or qui proviendrait des groupes armés congolais, des FARDC, ainsi que des miliciens hutus rwandais des FDLR. Trois pays dans la région sont plus ou moins impliqués dans ce trafic : l'Ouganda, passage de l'or en provenance de l'Ituri et du Nord-Kivu, puis vient le Burundi qui sert à évacuer ce produit dans le Sud-Kivu et le nord du Katanga. On trouve à la troisième place la Tanzanie pour la production d'or du Katanga. Le Rwanda serait peu impliqué dans le trafic d'or. Mais ce pays est plutôt une voie de sortie pour les «3 T» (étain, coltan et tungstène), qui ne sont pas moins rentables que l'or.

La RDC récupère 631 grammes d'or saisis à l'Aéroport de Ndjili

La Commission nationale de lutte contre la fraude minière (CNLFM) a annoncé, le 4 novembre 2016, que l'Etat congolais a récupéré, à la faveur d'un jugement rendu le mercredi 3 novembre 2016 par le Tribunal de paix de la Gombe, 630 grammes d'or saisis d'un sujet polonais qui s'appropriait à sortir frauduleusement du pays par l'aéroport international de Ndjili avec le colis. Le Tribunal a ordonné au Polonais Mikorski Szymon le paiement d'une amende de 10.000 USD (dix mille dollars américains) pour achat illicite de cette substance. L'incriminé devra également subir une servitude pénale principale de 2 mois pour transport illicite du colis et autant de mois pour détention non autorisée de ce colis. A cela s'ajoute une peine de 12 mois, assortie de 2 mois de sursis pour fraude et un autre paie-

ment de 15.000 USD, en faveur du Centre d'expertise, d'évaluation et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC), au titre de dommages et intérêts. M.Mikorski a été appréhendé dans la nuit du 26 au 27 octobre dernier par les éléments de la CNLFM. Il avait été aussitôt déféré devant la justice qui a ouvert un dossier pour le juger en procédure de flagrance.

La CNLFM a pour mission notamment de décourager le trafic illicite des matières précieuses qui alimentent les groupes armés à l'Est de la RDC. Elle conditionne toute exportation des matières précieuses à l'avis favorable du CEEC, sous le label de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL).



Diamant

La MIBA produit un diamant d'une valeur de plus de 6 millions USD

La Minière de Bakwanga (MIBA), une entreprise mixte belgo-congolaise implantée à Mbuji-Mayi, a produit un diamant de plus de 87 carats, d'une valeur estimée à plus de 6 000 000 de dollars, annonce l'Agence congolaise de presse (ACP) qui ne précise cependant pas la date exacte à laquelle cette pierre a été découverte.

La pierre précieuse est issue d'un tamisage de kimberlite à la Nouvelle laverie de kimberlite (NLK) de la MIBA.

Certains géologues de cette société ont affirmé que ce diamant serait d'une grande valeur par rapport au précédent de 146,80 carats produit au mois de décembre 2016, à partir des rejets par le service de traitement d'échantillon géologique de la MIBA.

Grâce au produit de vente de ces deux pierres précieuses, la MIBA peut, petit à petit, se relancer avec l'achat d'outils de production et le paiement de son personnel avant l'intervention des bailleurs de fonds, estime-t-on.

La MIBA est une entreprise en crise depuis de nombreuses années.

Le rapport de la réunion semestrielle de l'entreprise tenue en octobre 2016 à Mbuji-Mayi indique que la Minière de Bakwanga (MIBA) croule sous une dette sociale estimée à plus de 150 millions de dollars américains.

Mais les dirigeants de l'entreprise minière se veulent rassurants, promettant une augmentation de la production minière. (Avec APA)/RO, 11.01.2017



La relance de la MIBA achoppée à une dette sociale de 150.000.000 USD

Les administrateurs, cadres et délégués syndicaux de la Minière de Bakwanga (MIBA) réunis fin octobre 2016 dans une série de réunions semestrielles tenues à la direction générale à Mbujimayi, ont estimé que la dette sociale évaluée à 150.000.000 USD serait au centre des embûches qui empêchent la relance effective de cette entreprise minière. Après avoir revisité les résolutions prises depuis près d'une décennie à la suite de la chute de la MIBA, les participants aux réunions semestrielles ont découvert que la lourde dette sociale fait douter les partenaires pourtant disposés à appuyer sa relance. Le Directeur général intérimaire de la MIBA, Dieudonné Mbaya Tshiakanyi, a rassuré que des négociations sont en cours avec

le gouvernement de la RDC pour mettre fin à cette situation qui a plongé cette société dans un chaos total, rendant ainsi l'économie de la province du Kasai Oriental très fragile.

Il a par ailleurs fait part de l'acquisition de deux nouveaux camions par l'entreprise en vue d'accroître la production. Ces camions en provenance de Dar-Es-Salam en Tanzanie en passant par la ville de Lubumbashi, visent à faire renaître l'espoir de la relance effective des activités de la MIBA qui s'est acquise dernièrement une chargeuse et une pelle. Il a annoncé à cette même occasion l'arrivée imminente d'une nouvelle pelle, un doseur et une niveleuse pour renforcer le charroi automobile destiné à l'exploitation.

Mines de Tshibwe : affectation annuelle de 200.000 USD aux communautés locales

La ministre du Portefeuille, Louise Munga Me-sozi, a annoncé le 23 septembre 2016 que la société Anhui Congo d'investissement minier s'est engagée à affecter chaque année, 200.000 dollars américains au profit des populations de Tshibwe/Boya, en termes de réponses aux besoins sociaux de ces populations.

Anhui Congo d'investissement est une société d'économie mixte dans laquelle l'Etat détient 50% du capital en partenariat avec la firme chinoise AFECC. Les 200.000 Usd pourront être revus à la hausse au fur et à mesure que la production minière augmentera. L'annonce a été faite à l'issue d'une série de réunions de la commission mixte chargée d'examiner les besoins prioritaires des communautés locales affectées par l'exploitation des gisements de Tshibwe/Boya, gisements exploités par Sacim Sarl. Cette commission a été créée à la suite d'un mémorandum adressé au ministre du Portefeuille en date du 14 août 2016 par les

communautés locales affectées par l'exploitation des gisements de Tshibwe/Boya.

Les signataires du mémorandum exprimaient certaines revendications au sujet de la contribution de la Sacim Sarl au développement socioéconomique des populations environnantes. La ministre du Portefeuille s'est félicité de l'engagement de Sacim d'augmenter, en 2017, le budget à allouer au développement des communautés locales, de construire des maisons pour les chefs de groupements. Elle encourage les parties à continuer dans cette voie pour l'amélioration du bien-être des populations affectées par le projet ainsi que pour la paix sociale. Dans le cadre des activités minières, la loi dispose dans l'article 452 du règlement minier, que l'exploitant est tenu de participer à l'amélioration du bien-être des populations locales en mettant en œuvre des programmes de développement économique et social, et en prévoyant l'indemnisation des populations en cas de déplacement de leur lieu d'habitation.

Suspension des travaux d'exploitation artisanale du diamant dans la mine de Mulabangulu

Le ministre provincial de Mines et hydrocarbures du Kasai Oriental, Robert Kabeya, a suspendu jusqu'à nouvel ordre, le samedi 19 novembre 2016, les travaux d'exploitation artisanale du diamant dans la mine de Mulabangulu situé dans le groupement de banjebelu, secteur de Tshitolo au Nord-est de la ville de Mbuji-Mayi, en territoire de Katanda. Il justifie cette décision par sa détermination de sauvegarder la paix sociale et les vies humaines dans les villages de Bakwa Kasa et Bena Mbayi qui se disputent la paternité de

cette mine au risque d'enregistrer des pertes en vies humaines, en cette période cruciale de la réalisation des travaux champêtres. Le ministre charge l'administrateur de territoire de Katanda, le chef de secteur de Tshitolo et le chef de groupement de Bajambelo et ceux des villages concernés de faire appliquer cette mesure pour préserver la paix et la sécurité qui ont été troublées à la suite des affrontements entre les habitants de ces deux villages voisins. Aucun bilan n'a été établi à cet effet.

Coltan

La société Alphasines Bisie Mining envisage d'exécuter 120 projets

Le responsable de la firme d'exploitation de développement du projet Bisie Tin à l'Est de la RDC, Richard Robinson, a annoncé, le 07 septembre 2016 à l'issue d'entretiens avec le vice-gouverneur du Nord-Kivu Feller Lutayichirwa, que la Société Alphasines Bisie Mining envisage d'exécuter 120 projets d'intérêts communautaires dans le territoire de Walikale, par le biais de l'Alliance Lowa, une fondation sans but lucratif censée mettre en œuvre une grande partie des activités de développement. Selon cet opérateur économique, ces projets qui passent par la construction d'infrastructures de base (écoles, routes, sources d'eau potable), seront pour la plupart financés grâce à une contribution discrétionnaire par ABM avec des allocations forfaitaires fixées pendant le développement du projet. Il est aussi prévu la construction de deux ponts, le reboisement dans le cadre de la lutte contre les érosions récurrentes sur la partie Masisi.

En plus de l'Ecole en construction à Logu, Alphasines Bisie Mining a achevé le traçage de la toute première route longue de 32 kms, reliant la localité de Bisie à la route Walikale-Kisangani, a précisé M. Robinson. Il a, à cette occasion, fait état d'un bon avancement des projets en cours d'exécution malgré des défis majeurs qui restent à relever conjointement

entre Alphasines Bisie Mining, l'Etat congolais et les partenaires constitués de la communauté locale. Cette société qui a déjà investi plus de cents mille dollars dans la prospection du site riche en cassitérite de Bisie plus au Nord ouest dans le territoire de Walikale, projette des actions d'intérêt communautaire dans le cadre de l'Alliance Lowa. Pour Richard Robinson, sa société attend la signature d'un arrêté par l'autorité provinciale censé mettre en place un comité de suivi avec comme mission l'encadrement du processus qui passe par une équipe technique à déployer incessamment sur le terrain pour assurer le suivi de l'évolution des travaux.



Coltan - Kivu

Niobium

Exploitation minière du Niobium au Nord-Kivu : expiration du permis de la SomiKivu en avril 2017

La Société minière du Kivu (SomiKivu) SA s'est vue refuser le renouvellement de son permis d'exploitation du 20 octobre 2015. La mine de Lueshe, contenant du pyrochlore, minerai dont est extrait le niobium, est restée en arrêt d'exploitation depuis 2004, alors que l'exploitation n'a commencé que vers les années 90. Si son riche potentiel est encore intact, il est souhaitable que rien n'empêche sa conversion en développement économique durable.

Une enquête menée pour comprendre les motivations de ce refus révèle trois principales raisons : l'absence d'une étude de faisabilité conforme, le manque de preuves de la capacité financière de la société pour exploiter la mine, ainsi que l'absence d'un avis environnemental valide. Société de droit congolais, la SomiKivu est détenue à 70% par les Allemands de l'AMG (associés majoritaires), 20% par l'Etat congolais (obligation du code minier)

et 10% par des investisseurs russes (associés minoritaires).

La SomiKivu SA a arrêté l'exploitation depuis 2004, en raison de la guerre qui prévalait à l'Est de la RDC. Cette exploitation n'a jamais repris alors que la situation s'était améliorée et qu'à l'époque, l'Etat avait prolongé le permis d'exploitation jusqu'en 2017. Cependant, les multiples annonces des actionnaires de la société pour une reprise d'activités notam-

ment en 2014 ont été sans succès. Le Brésil est le plus grand producteur de niobium, suivi du Canada. En RDC, la zone aux alentours de Rutshuru est classée parmi les régions à fort potentiel en niobium. Ce métal rare est utilisé pour la fabrication de l'acier et la production de superalliages rentrant dans la fabrication des moteurs d'avions, fusées, pipelines, satellites...

539 kilos de Niobium interceptés par la cellule technique de lutte contre la fraude

La cellule provinciale de lutte contre fraude au Sud-Kivu a intercepté récemment, dans le port de Bukavu, 539 kilogrammes de Niobium, minerais d'une valeur estimée à environ 60 000 dollars américains. Selon le coordonnateur de cette cellule, Abass Kayonga, ce colis, dont le

propriétaire ne portait sur lui aucun document justificatif provenait de la localité de Mulungu, dans le territoire de Shabunda. Le trafiquant, poursuivi pour détention illégale de minerais, et sa cargaison ont été acheminés à la Police des mines.

BANQUE

Le Sénat adopte le projet de loi sur la réorganisation de la BCC

Les sénateurs ont adopté, le 25 novembre 2016, le rapport sur l'examen de la loi organique pour régir la Banque centrale du Congo. Selon le Président de la Commission économique, financière et de la bonne gouvernance de la chambre haute du Parlement, Evariste Mabi Mulumba, l'ancienne loi relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la BCC était en inadéquation avec la Constitution de la RDC.

Bien plus, elle ne répondait pas à l'évolution de plusieurs paramètres au niveau international. Il a évoqué, par exemple, la crise financière in-

ternationale, le model Law de la SADC et les nouveaux principes du Comité de Bâle. Le projet de loi qui modifie l'ancienne constitue, selon lui, une réponse à toutes les exigences d'ordre juridique et structurel.

Son but consiste à assurer l'indépendance, la Responsabilité et la transparence financière de la BCC pour mieux ressortir son obligation de rendre compte de ses missions.

Ce projet de loi prévoit entre autres innovations la consécration de l'insaisissabilité des biens de la BCC et des comptes des banques commerciales détenus dans ses livres.

Le Sénat approuve l'adhésion à la banque africaine d'import et export

Le Sénat a autorisé le 5 décembre 2016 l'adhésion de la RDC à l'accord portant création de la banque africaine d'import-export, Afreximbank. Le pays avait signé en avril 2014 l'instrument d'adhésion à l'accord de l'Afreximbank et attendait cette autorisation pour devenir membre effectif de ladite banque.

Pour le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, Jean-Claude Mokeni, la ratification par la RDC de cet accord va aider le pays à accéder à des crédits bancaires pour accélérer son développement.

« On vient d'autoriser l'adhésion de la RDC à l'accord portant création de l'Afreximbank

qui est une banque panafricaine d'investissement essentiellement axée sur la promotion du commerce interafricain. L'avantage pour la RDC est qu'elle pourra prétendre à des prêts concessionnels, dans les différents domaines d'activités qui sont repris par notre gouvernement dans le cadre des 28 mesures. Il n'est jamais trop tard pour bien faire les choses », a expliqué le sénateur.

Il fait remarquer que la Banque centrale du Congo (BCC) avait déjà ouvert un compte

dans cette banque, avant même l'autorisation du Sénat.

« Ceci n'a pas empêché la BCC d'ouvrir déjà un compte, de verser des fonds parce qu'aujourd'hui le Congo a plus de 300 millions de dollars, dans cette banque qui est rémunératrice d'intérêt de l'ordre de 5 à 6 millions de dollars par mois sur le compte de la RDC. Donc notre capacité de solliciter des crédits auprès de la banque ne va faire que s'accroître », s'est réjoui Jean-Claude Mokeni.

Dissolution de la Biac : le liquidateur toujours en attente de désignation

La saga autour des banques BIAC et Fibank se poursuit. Alors que les actionnaires de la BIAC avaient annoncé la liquidation, le Gouverneur de la BCC a déclaré le 10 novembre 2016 que ces banques ne seraient pas dissoutes mais reprises d'ici la fin de l'année, et qu'elle était en discussion avec deux banques auxquelles elle a octroyé des licences d'agrément (une banque chinoise pour reprendre la BIAC et une banque congolaise pour reprendre la Fibank). Le porte-parole des actionnaires de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo, Kadima Nzuji, a exhorté, le 26 novembre 2016, l'Institut d'émission à approuver la décision prise par ces derniers de dissoudre la Biac. « Les actionnaires de la Biac attendent que la BCC approuve la désignation du liquidateur désigné par l'assemblée générale », a-t-il déclaré. En effet, depuis la prise de cette décision le 4 novembre 2016, l'approbation de la Banque centrale du Congo (BCC) traîne. Ce qui inquiète les actionnaires qui, au fil de temps, ne font que s'impatienter. Selon eux, c'est la BCC qui bloque et tarde le processus déjà engrangé. Pendant que les actionnaires parlent de liquidation, à la BCC l'on évoque la reprise de cette banque commerciale. Selon lui, la Biac n'existe plus. Car, affirme le porte-parole des actionnaires, il était question de trouver un repreneur qui devait reprendre la Biac à hauteur de 120 millions de dollars américains, selon ce qui avait été décidé entre la Biac et la BCC lors de l'assemblée des actionnaires du 11 octobre. Selon lui, la dissolution volontaire de la Biac devra entraîner une liquidation volontaire

de cette banque. Ce qui permettra aux actionnaires de vendre le patrimoine de la banque afin de pouvoir rembourser les épargnants et le personnel, puis indemniser les créanciers. Et l'ensemble de ces actifs vont combler le passif. « La BCC n'est pas propriétaire de la Biac. C'est aux actionnaires et repreneurs d'entamer les négociations et non à la BCC. Si le repreneur et les actionnaires ne se rencontrent pas, les négociations ne peuvent être entamées. Et jusqu'ici, le pire c'est que plus le temps passe, moins les épargnants seront remboursés. Et les premières victimes ne sont autres que ceux qui ont fait confiance à la Biac », a-t-il martelé.

La Biac avait été placée sous administration provisoire depuis le 30 mai de cette année, en raison d'une grave crise de liquidité dont les causes restent délicates à déterminer, entre la sous-capitalisation chronique de la banque et



la décision de la Banque centrale de stopper une ligne de financement. Face aux différentes thérapies qui se sont avérées inefficaces pour redonner vie à la BIAC, les propriétaires ont décidé simplement une dissolution volontaire de l'institution. Le groupe China Taihe Bank of Congo serait intéressé par la Biac. Ce groupe chinois estimerait qu'il peut assurer la reprise, réinvestir et relancer la machine de cette banque commerciale. Jadis contrôlée à 100%

par Elwin Blattner et sa famille, la Biac est la quatrième banque du pays par le total des actifs, avec plus de 400 000 comptes fin 2015, un total de bilan de 511 milliards de francs congolais (environ 498 millions d'euros) et un total des dépôts de 399,7 milliards de francs congolais dont 245,3 milliards détenus par de petits épargnants. Avec plus de 150 agences, elle possédait un des réseaux les plus vastes du pays.

La MECRE/Goma au bord de la faillite

Le comité des membres avec les gestionnaires de la Mutuelle d'épargne et des crédits de Goma (Mecrego) ont fixé provisoirement le montant à retirer au niveau de cette coopérative selon les tranches du montant dont dispose les membres, renseigne un document de cette institution financière. Les propositions provisoires prises afin de servir les membres de la MECREGO sont catégorisées en dix tranches en dollars et à huit pour les francs congolais, selon le montant dont dispose le membre. A titre indicatif, un membre qui possède la somme de 11 à 50 dollars américains ne peut retirer que 10 dollars. De 51 à 101 dollar seulement 20, de 101 à 500 seulement 50 dollars, de 5.001 dollars à 10.000, 200 dollars est autorisé et celui qui a plus de 25000 dollars ne peut retirer que 300 dollars.

En franc congolais, ce document renseigne qu'un membre qui a 50.001 à 100.000 ne peut retirer que 20.000 francs et de 5.000.001

à 10.000.000 francs le montant de 300.000 francs congolais. Le document conclut que tout membre qui a été servi ne pourra refaire un retrait qu'une semaine après le jour de son dernier retrait. Quelques membres de cette coopérative, n'apprécient pas cette décision de la Mecrego étant donné que lorsqu'ils avaient épargné leur argent, il n'existait pas de conditions de retraits de fonds. Ils estiment qu'ils sont libres de retirer le montant de leur choix et n'ont pas à subir une quelconque imposition de montant à retirer.

Le gouverneur de la Banque centrale a demandé au Procureur général de la République d'engager des poursuites contre l'ancienne équipe dirigeante de cette mutuelle d'épargne pour malversations. Une équipe de la banque centrale a effectué une descente au sein de cette coopérative pour faire un état des lieux de la situation financière puis d'envisager un plan de redressement.

Seuls 55 % des Congolais épargnent, et à peine 7% via les banques

La Banque centrale du Congo en partenariat avec le Fonds de promotion de la microfinance, a sensibilisé, le lundi 31 octobre 2016 à Romeo Golf à Kinshasa, les jeunes à l'épargne. Ce, à l'occasion de la journée Internationale de l'épargne. Sur un plan plus large, la BCC se réjouit tout de même des chiffres officiels qui renseignent la solvabilité et la liquidité du système bancaire congolais se maintenant à des niveaux qualifiés d'« adéquats de 12,5 % et 113,2 % contre des seuils réglementaires minima respectifs de 10 % et 100 % ». L'étude

FINSKOPE sur l'inclusion financière en RDC réalisée par Finmark Trust en partenariat avec la Banque Centrale du Congo, l'UNCDF, le Ministère des Finances et les cabinets d'études Target SARL (RDC) et Africascope (Afrique du Sud) renseigne que près d'un Congolais sur 3 épargne « uniquement à la maison » contre 17% de manière informelle à travers les tontines (likelemba). Cette étude ajoute que les Congolais n'épargnent pas parce qu'ils sont pauvres.

COMMUNICATION

Télécoms : l'Afrique dépasse le milliard d'abonnés mobile

Fin 2016, le continent africain comptera plus d'un milliard de puces téléphoniques actives selon le dernier rapport du cabinet d'intelligence économique Ovum publié en ouverture du salon Africom organisé au Cap du 15 au 17 novembre 2016. Il n'y en avait que quelques dizaines de milliers à la fin des années 1990. Bien que la croissance des abonnés ralentit, leur nombre continuera à progresser dans les prochaines années pour atteindre 1,3 milliard en 2021. Mais l'ensemble des revenus liés à la voix, qui représente encore plus de 70% du chiffre d'affaires des opérateurs africains, devrait baisser dans les cinq ans à venir pour s'établir à environ 50%. Si beaucoup reste à faire en Afrique pour couvrir les zones rurales, l'essentielle des marges de l'industrie proviendra désormais de la consommation de données sur internet et au travers des nombreux services digitaux apparus ces dernières années. Le décollage de la consommation de données a aussi été accéléré par la baisse du prix des smartphones. Certains sont vendus désormais entre 50 et 30 dollars. En 2021, l'Afrique comptera 929 million de connexions

via des smartphones d'après Ovum. Les revenus provenant des échanges de données (hors SMS) pourraient alors atteindre 27,56 milliards USD contre 6,4 milliards en 2015. Les opérateurs pourront tabler sur le renouveau des connexions fixes, qui passeront d'environ 14 millions à 20 millions au cours des cinq prochaines années, notamment via les abonnements 4G et la fibre optique. Mais là encore, ils devront composer avec une nouvelle concurrence.

À l'image de la percée de l'opérateur d'infrastructure Liquid Telecom, qui avec le rachat du sud africain Neotel, détiendra environ 40 000 kilomètres de fibre sous gestion, principalement en Afrique australe. Un réseau dont il entend faire profiter notamment les entreprises. Autre challenger à venir, cette fois en provenance du secteur audiovisuel, le groupe Canal+. Ce spécialiste de la télévision payante compte plus de deux millions de clients sur le continent et souhaite étendre ses activités à la fourniture d'accès internet fixe dans la vingtaine de pays dans lesquels il est présent.

La créativité numérique au service de la croissance économique en RDC

Il s'est tenu, le 14 décembre 2016, une conférence débat autour du thème : « La créativité numérique au service de la croissance économique en RDC ». Cette activité s'est tenue au Centre Wallonie-Bruxelles dans la commune de la GOMBE. Elle avait pour objectifs principaux d'abord de contribuer à l'amélioration de la croissance économique et la performance technique et managériale des Petites et Moyennes Entreprises congolaises par l'utilisation des technologies du numérique, ensuite d'occasionner et de maintenir le contact entre les porteurs de projets du numérique et les potentiels bailleurs des fonds, dans l'optique de valoriser les initiatives innovantes dans le numérique et enfin de créer des synergies entre



les entrepreneurs qui travaillent dans le même secteur.

DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

L'activité s'est articulée sur quatre grands moments, à savoir, d'abord le mot d'accueil de la Déléguée Wallonie-Bruxelles, ensuite les conférences proprement dites, puis la présentation des besoins en informatique exprimés par les PME suivi de la présentation des projets et services informatiques offerts par des entrepreneurs du numérique, et enfin, le jeu de questions-réponses.

Après le mot d'accueil de madame Kathryn BRAHY, Déléguée Wallonie-Bruxelles, monsieur Dieudonné KAYEMBE, Sous Directeur de Communication de l'ANAPI, a tenu un exposé introductif autour du thème : « Investir dans les Nouvelles Technologies en RDC »

D'entrée de jeu, l'Orateur a décrit la Politique d'investissement en RDC avant d'indiquer le rôle de l'ANAPI, sa mission ainsi que la vision du Gouvernement, pour attérir sur les opportunités d'investissement en RDC, particulièrement dans le secteur du numérique. Il n'a pas manqué d'indiquer les différents avantages désintéressés qu'offre l'ANAPI aux investisseurs dont l'assistance en vue de réduire l'ampleur des tracasseries administratives et fiscales.

Cet exposé introductif a balisé le terrain pour les trois conférences dont les thèmes sont ainsi libellés :

1°. « **L'emploi des Technologies du numérique dans les PME congolaises : Enjeux sur les marchés régionaux et internationaux** ».

Orateur : Mr Christian NKUNGA, Chef du Département technique chez Infoset

2°. « **La problématique du financement des technologies du numérique en RDC : défis et perspectives** »

Orateur : Mr Luigi RISACI, Expert en Digital marketing

3°. « **Contribution du numérique dans le suivi des activités de certification et l'évaluation de la conformité des produits et services des PME en RDC** »

Orateur : Monsieur Ebby KITEMBO, Président de l'Association Congolaise de vulgarisation des normes (ACOVNOR)

Après les trois exposés, nous avons eu le mérite de suivre le Président de l'Association Nationale des vendeurs de boissons du Congo

(ANAVEBOC), monsieur Michel NSEKA, qui nous a présenté leur besoin en informatique. Ils sont à la recherche d'un développeur qui pourrait les aider à bancariser tous les vendeurs de boissons. Pour ce faire, il faut disposer d'un logiciel de gestion pour pouvoir suivre toutes les opérations en ligne et en temps réel, du dépôt d'argent à la banque à la livraison des produits, tout en permettant au livreur de suivre tous les mouvements en ligne et en temps réel.

Cet échantillon de besoins exprimés nous a permis d'accorder la parole aux entrepreneurs du numérique qui nous ont chacun présenté des solutions très adéquates et innovantes dans le numérique. Il s'est agi de

1. Marcel MPENZI : Il a mis en place un logiciel informatique permettant les achats et ventes.

2. Bonny MBOMBI : Initiateur de emart.cd: un supermarché en ligne

3. Toto MADRADU: Il a mis en place un comparateur des prix

4. Alex NGOY: Il a mis en place un compteur électronique qui pourrait servir à la Société Nationale d'Electricité (SNEL)

5. Renato NSUMBU : Ils sont dans la maintenance des équipements informatiques, dans la formation et la consultance.

6. Idriss MANGAYA : il a mis en place le projet « Les Laboureurs du code » pour apprendre aux enfants à comprendre les codes informatiques

7. Patrick BISA LENGA et Allen MVULA : Ils ont mis en place le Projet LORY : une application de géolocalisation permettant de localiser les points commerciaux, Banques, Restaurants, Hôtels, etc. avec possibilité d'indiquer les itinéraires. En outre, une ont développé une application susceptible de balancer des communiqués sur le téléphones mobiles, immédiatement après que vous ayez reçu un appel soit après la lecture d'un SMS.

8. Patient LIGODI : Il a initié « Actualité.cd » : informations en ligne

9. Aimé KAZIKA: Il appartient à une plateforme qui gère le projet YPARD RDC. Cette plateforme est une agence webographique internationale de publicité, au service des entreprises,

surtout de celles qui oeuvrent dans le secteur agricole.

Après toutes ces présentations de haute facture scientifique, les intervenants n'ont enregistré que deux questions venant de participants à la conférence. Ceci a cédé la place à monsieur Jérôme ROUX, Attaché économique et commercial des 3 régions belges, qui a félicité les initiateurs de cette conférence et qui n'a pas manqué de rappeler qu'il y a peu, son bureau venait d'organiser une mission sur les Banques et les Télécoms et qu'à l'avenir il prévoit d'organiser une mission dans le numérique

pour offrir aux entrepreneurs des opportunités d'affaires avec les entreprises belges.

La Déléguée Wallonie-Bruxelles, madame Kathryn BRAHY, a sonné le glas de cette 1ère édition de la conférence sur le numérique, tout en émettant le vœu de voir ces jeunes talents émerger en vue de la croissance économique de la RDC.

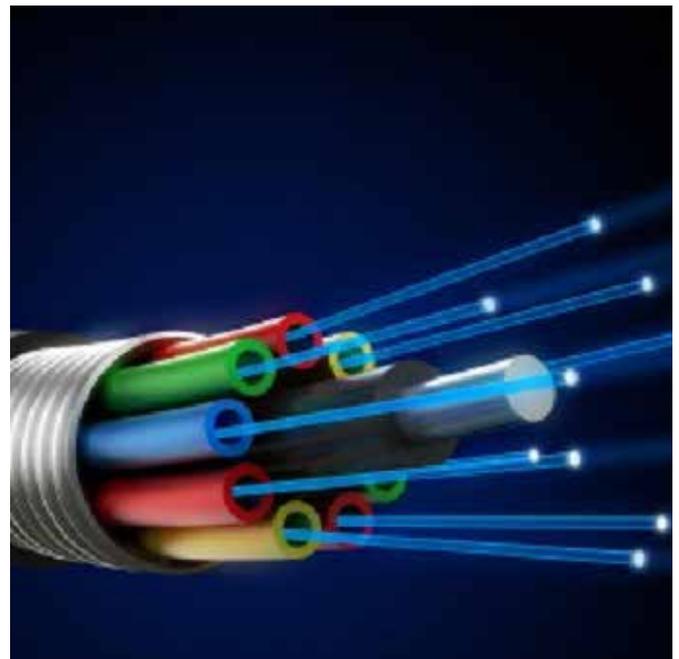
Pour ce faire, elle a rassuré que la Délégation Wallonie-Bruxelles reste à disposition pour accueillir toutes les initiatives des jeunes congolais, dorés et déjà, la salle de réunion est disponible.

Délégation Wallonie-Bruxelles/Beltrade

La SOCOF SA pour gérer la fibre optique en RDC

Officiellement, la RDC a été connectée au câble à fibre optique le lundi 8 juillet 2013. Pour gérer cette fibre optique, l'Etat congolais a créé la Société congolaise de fibre optique (SOCOF SA). Elle a pour but de financer, construire, détenir, gérer, exploiter et maintenir en état des infrastructures et équipements de télécommunications. SOCOF SA dont l'Etat congolais est l'unique actionnaire est doté d'un capital social de 1 076 201.21 USD. Le réseau de la SOCOF sera branché en interconnexion avec les pays de la sous-région des grands lacs en plus de la Zambie. L'arrivée de la SOCOF met fin au monopole de la SCPT qui était jusque-là seul opérateur public.

L'Association Internationale de Développement (IDA), filiale du Groupe de la Banque Mondiale, participe au financement de la création et du fonctionnement de la SOCOF.



Suspension du directeur général de la SCPT Didier Musete

La ministre du Portefeuille, Louise Munga Me-sozi, a suspendu, début novembre 2016, le directeur général de la Société congolaise de postes et télécommunications, Didier Musete pour officiellement «présomption sérieuse de fautes de gestion». Dans une correspon-

dance adressée au concerné, le mercredi 2 novembre 2016, le président du Conseil supérieur du Portefeuille, Adrien Omombo Omana demande à Didier Musete de prendre les dispositions nécessaires pour la remise et reprise avec le directeur général adjoint. Le

premier grief reproché à ce dernier concerne la « surfacturation » en rapport avec les travaux de réhabilitation de l'hôtel de Postes à Kinshasa. « Pour deux portails fixés à l'enclos, la SCPT a déboursé 110.000 USD et le grief deuxième c'est le non respect des procédures de passation des marchés publics. On parle

d'un marché de plus de 2 millions US octroyé à l'équipementier Huawei. Depuis son entrée en fonction en 2015, Didier Musete s'est notamment illustré par la relance de la poste dont les activités étaient à l'arrêt depuis de nombreuses décennies en RDC.

ENVIRONNEMENT

COP22 : le WWF salue la signature de la Déclaration de Marrakech par la RDC

Le Fonds mondial de la nature (WWF) s'est réjoui, dans un communiqué du 16 novembre 2016, de la signature, en marge de la COP22, par sept pays africains, dont la RDC, de la Déclaration de Marrakech pour un développement durable du secteur du palmier à huile en Afrique. Cette Déclaration de Marrakech, a noté l'ONG internationale, résulte d'efforts consentis par les représentants du secteur privé, public et de la société civile des pays concernés sous l'égide de l'Alliance pour les forêts tropicales 2020 (TFA 2020). Pour le WWF, par cette Déclaration de Marrakech, ces États africains (République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, République du Congo, Sierra Leone et RDC) démontrent leur volonté ferme de jouer un rôle moteur dans la mise en place nécessaire de chaînes d'approvisionnement en produits de base durables qui s'attaquent aux problèmes du déboisement et de la pauvreté.

Par ailleurs, l'expert congolais au ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du développement durable et membre

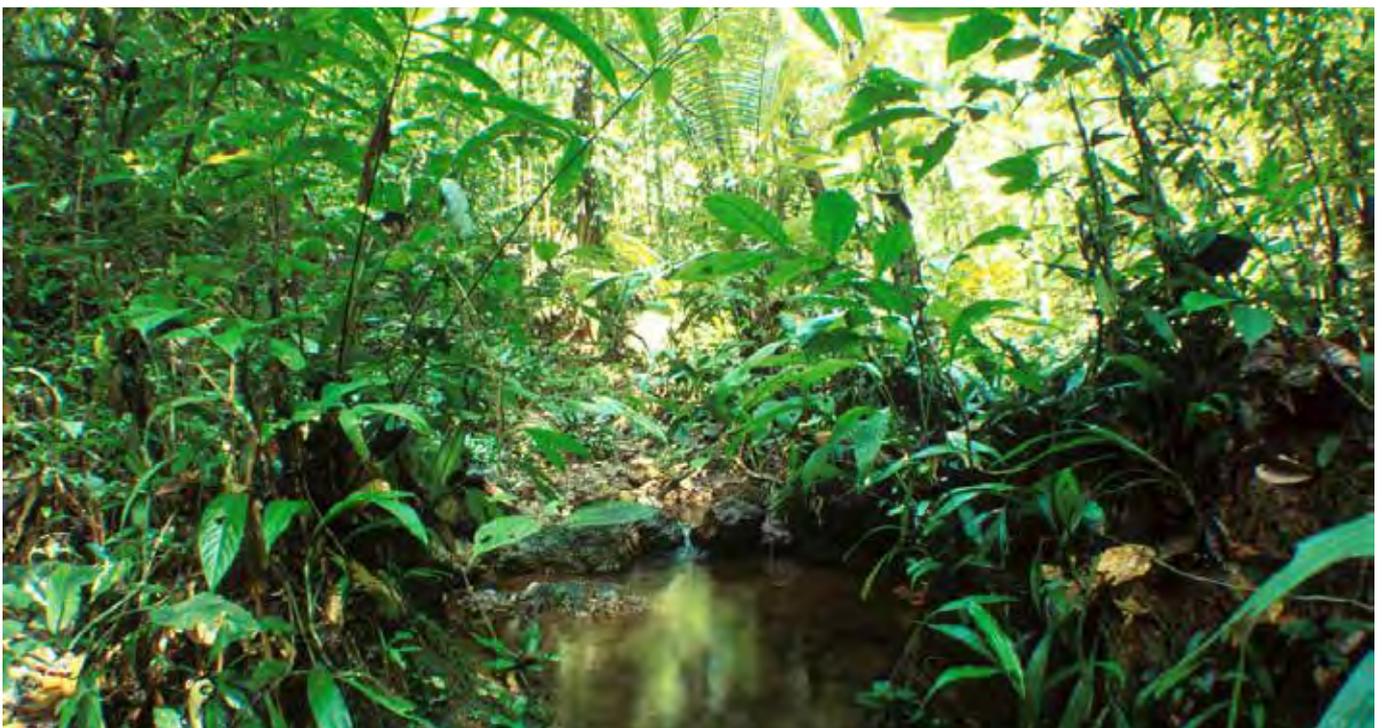
de la délégation de la RDC à la 22^{ème} Conférence des parties des Nations Unies sur le climat (COP22), José Ilanga, avait indiqué début novembre 2016 à Marrakech que le projet phare de la RDC à ces assises est de s'assurer de l'opérationnalisation de l'Accord obtenu à Paris, en décembre 2015. La RDC, qui est également membre du Groupe Afrique et président en exercice des PMA, fonde ses espoirs sur le financement des projets liés au changement climatique, à l'adaptation ou à l'atténuation ainsi qu'au transfert des technologies. Les pays africains, a dit le directeur Ilanga, ont besoin d'accompagner dans leurs efforts de la REDD (Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à dégradation des forêts). M. Ilanga a, par ailleurs, expliqué que les projets implémentés en RDC concernent essentiellement la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles. « **Plus de 60% des ressources forestières et hydrauliques sont concentrées dans le bassin du Congo** », s'est-il réjoui.

21 millions USD pour le financement des projets pilotes REDD+

La Coordinatrice du Fonds forestier pour le Bassin du Congo (FFBC), Clotilde Mollo Ngomba, a annoncé, fin octobre 2016 à Kinshasa à l'ouverture du Forum National de capitalisation des expériences des projets et des initiatives pilotes REDD+ de la RDC, que le portefeuille dudit Fonds est estimé à 42 millions des dollars américains dont 21 millions USD sont destinés au financement des projets pilotes REDD+ (Réduction des émissions dues à la dégradation et à la déforestation des forêts), en RDC. Sur les 21 millions USD engagés dans les projets pilotes REDD+, près de 87 % ont déjà été décaissés, a précisé Mme Ngomba soulignant que le FFBC a déjà investi au cours de ces cinq dernières années, un montant de 18,3 millions USD dans la préservation de l'écosystème de la RDC et la lutte contre la pauvreté en zone forestière dans le cadre des projets pilotes REDD+. Ces expériences pilotes, a-t-elle indiqué, « contri-

bueront à l'actualisation de la stratégie cadre nationale REDD + de la RDC et à l'opérationnalisation du Programme décennal national (2011- 2021) Environnement, forêts, eaux et biodiversité (PNEFEB). Elles permettront, en ce qui concerne la BAD, à assurer la promotion de la résilience climatique, du Plan d'action de la Banque sur le changement climatique 2010-2015 de la stratégie de la Banque 2013- 2023 pour la transformation de l'agriculture africaine 2016- 2025.

Les forêts du Bassins du Congo en général et la RDC, en particulier, situées au cœur du deuxième grand massif, sont exposées aux effets adverses dus au changement climatique et font face à des nombreuses menaces susceptibles de nuire à leur pérennité. Elle a souligné que 'agriculture itinérante sur brûlis et l'exploitation non durable du bois, sous la pression de l'accroissement démographique, influencent la dégradation des espaces naturels.



76 organisations du monde demandent au Pape de protéger les défenseurs environnementaux

Une Coalition de 76 organisations de défense des droits humains et environnementaux des 19 pays du monde, dont 15 du Nord-Kivu, ont demandé, dans une lettre de plaidoyer envoyée le 5 octobre 2016, au Pape François de protéger les défenseurs de l'environnement. Les organisations notent dans cette lettre qu'elles sont préoccupées par des menaces grandissantes auxquelles font face les acteurs qui défendent l'environnement contre les intérêts économiques qui dévastent la nature. Pour la RDC par exemple, notent les organisations du Nord-Kivu, la défense des sites du patrimoine mondial contre le projet pétrole dans le paysage Virunga entre la RDC et l'Ouganda est à

la base des menaces contre les défenseurs. La lettre révèle que chaque semaine, en moyenne trois personnes sont tuées parce qu'elles se lèvent contre des intérêts économiques dévastateurs sur la nature, et les auteurs restent généralement impunis. Les rédacteurs de la lettre justifient le choix du Pape François par le fait que dans sa lettre encyclique de mai 2015, il défend aussi la planète comme « maison commune » et peut faire un patron idéal de la ligue pour la nature. Cette lettre a été initiée par le Comité national de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, UICN/Pays-Bas, pour le compte du projet « Défendre les défenseurs de l'environnement ».

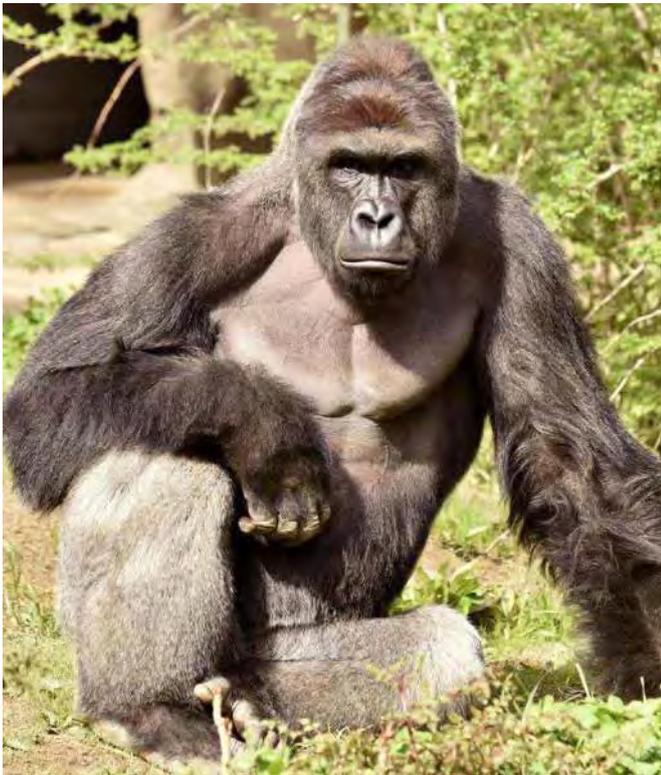
Diminution drastique des populations d'éléphants de savane, selon les enquêtes de GEC

Les populations d'éléphants de savane ont diminué de 144.000 de 2007 à 2014, causant ainsi une perte d'environ 8 pour cent par an à l'échelle continentale. Cette situation est due principalement aux activités de braconnage, révèlent les conclusions du sondage sur la protection des éléphants réalisé pendant deux ans par l'équipe GEC (Recensement sur les populations d'éléphants de savane du continent africain), cité par National Géographique. L'équipe GEC estime à 352,271 la population d'éléphants dans 18 pays où l'enquête a été menée. Les auteurs de l'enquête ont lancé un appel à la communauté internationale à redoubler d'efforts pour protéger les éléphants sur les principaux sites à travers l'Afrique en vue de réduire le trafic et la demande d'ivoire. Les enquêtes ont été menées en Tanzanie, au Mozambique, au Mali, au Cameroun, au Tchad, et dans certaines zones en Ethiopie où les éléphants sont exposés à l'extinction. L'enquête menée au Burkina Faso-Bénin- Niger, zone transfrontalière, a documenté sur une augmentation de la population d'éléphants. Mais elle a, en même temps, mis l'accent sur l'imminence d'une crise due au braconnage.



L'ONG internationale WCS (Wildlife Conservation Society) a été un partenaire clé dans le recensement et a effectué des relevés aériens, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux, dans 8 des 18 pays (Mozambique, Ouganda, RDC dans le Parc des Virunga, Cameroun, Burkina Faso, Bénin, Niger et Mali), a fait savoir la source qui annonce la fin prochaine des enquêtes au Sud-Soudan et en République Centrafricaine.

Le gorille de l'Est désormais proche de la disparition



Les représentants de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ont annoncé, le dimanche 4 septembre 2016 lors de son congrès international à Honolulu, qu'il ne reste plus que 5 000 spécimens de gorilles de l'Est, une espèce qui se trouve désormais « à un pas de la disparition ». En effet, le plus grand gorille du monde est au bord de l'extinction, victime d'une poussée de braconnage en RDC. Quatre des six espèces de grands singes sont désormais classées « en danger

critique » d'extinction dans la liste rouge des espèces menacées de l'UICN, l'inventaire le plus complet de la faune et de la flore mondiales, mis à jour dimanche : le gorille de l'Ouest, le gorille de l'Est, l'orang-outan de Bornéo et l'orang-outan de Sumatra. Il s'agit de la dernière catégorie avant l'extinction à l'état sauvage. Les chimpanzés et les bonobos sont eux classés « en danger » et également menacés de disparition. La guerre, la chasse illégale et la perte d'une partie de son habitat ont mené « à un déclin catastrophique de sa population, réduite de plus de 70% en vingt ans », souligne l'organisation internationale dans un communiqué. Le gorille de l'Est compte deux sous-espèces. L'une d'elle, le gorille de Grauer ou gorille des plaines orientales (*G. b. graueri*), a été décimée depuis 1994 : on en dénombrait alors 16.900 spécimens, contre tout juste 3.800 en 2015. La seconde sous-espèce, le gorille de montagne (*G. b. beringei*), s'en tire mieux, avec une légère hausse de sa population, jusqu'à environ 880 individus. Le génocide rwandais a joué un rôle dans la réduction drastique de leur nombre, selon John Robinson, primatologue et l'un des responsables de la conservation des animaux de l'organisation américaine Wildlife Conservation Society. Certains de ces nouveaux habitants ont chassé les gorilles pour se nourrir, tandis que les activités minières et les habitations envahissaient partie de l'habitat des grands singes, poursuit-il.

Diminution sensible du nombre des espèces de poissons au lac Albert

Le nombre d'espèces de poissons au niveau du lac Albert est passé de 43 à une vingtaine seulement en novembre 2016. Ce résultat ressort d'une recherche scientifique de trois mois menée par un groupe de chercheurs au sein du Service national de développement et d'exploitation de la pêche (SENADEP). Selon le chef du SENADEP, l'ingénieur Uloba, cette réduction des espèces de poissons au niveau

de ce lac potentiellement le plus poissonneux du monde serait la conséquence notamment de l'utilisation de filets à maillage prohibé par certains pêcheurs, l'installation de populations dans les zones de frayère. Pour lui, la baisse sensible de la production de poissons ainsi que la disparition de plusieurs espèces sont la suite logique du non respect de la réglementation de la pêche au lac Albert.

TOURISME

Parc des Virunga : plus de 4 000 touristes étrangers enregistrés en 2015

La directrice du tourisme du parc des Virunga, Julie William, a fait savoir, le lundi 26 septembre 2016 à Goma en marge de la célébration de la journée mondiale du tourisme, que le parc national des Virunga a enregistré en 2015 près de 4 000 touristes étrangers. Un chiffre qui prouve qu'il y a eu augmentation de nombre des visiteurs de ce site par rapport à 2014, a-t-elle soutenu, estimant que le tourisme se porte bien au parc des Virunga. Les principaux centres d'attraction de ce site sont les gorilles et les volcans, dont celui de Nyirangongo. Les touristes étrangers déboursent 300 dollars américains (par personne) pour visiter le Volcan Nyirangongo et jusqu'à 400 dollars américains pour voir les gorilles, a renseigné Julie William. Cependant, a-t-elle ajouté, le défi sécuritaire reste un frein pour ce secteur en pleine expansion en RDC. A en croire Balthazar Kanyamanza, le ministre provincial du tourisme, des prix préférentiels sont même proposés aux Congolais pour les motiver à visiter les sites touristiques de la province. Pour la visite du volcan Nyirangongo, par exemple, les Congolais doivent payer 90 dollars américains (par personne) et 25 dollars pour les personnes âgées de moins de 18 ans.

Pour sa part, le ministre du tourisme, Elvis Mutiri, a affirmé à l'occasion de la journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre de chaque année, que l'apport du secteur touristique au produit intérieur brut (PIB) de la RDC est faible. Le tourisme a contribué à hauteur de 0,7% au PIB de la RDC en 2015



Restaurant le chalet au bord du Lac Kivu

(Selon la Banque mondiale, le PIB de la RDC en 2015 s'élevait à 35.240 milliard de dollars américains), a-t-il fait savoir. Un apport plutôt faible, a affirmé le ministre, si l'on tient compte de l'apport de l'exploitation touristique dans les pays voisins de la RDC comme le Rwanda et l'Ouganda. A en croire Elvis Mutiri, la contribution du tourisme au PIB du Rwanda a été de l'ordre de 600 millions des dollars américains en 2015. Le ministre congolais appelle les investisseurs dans le secteur touristique de la RDC à s'impliquer pour relever les défis qui empêchent le développement de ce secteur dans le pays. Parmi ces défis, Elvis Mutiri évoque notamment l'accès aux visas de la RDC pour les touristes. Selon le ministre, « la RDC a presque le visa le plus cher du monde ». Pourtant, a-t-il fait remarquer, « le thème de la journée mondiale du tourisme exploité cette année appelle à promouvoir un tourisme accessible pour tous.

Une commission sur pied pour réformer les hôtels, restaurants et cafés

Le ministre du Tourisme, Elvis Mutiri wa Bashara, a échangé, le mercredi 7 septembre 2016 à l'hôtel Fleuve Congo, avec les hôteliers, restaurateurs et tenanciers des cafés en vue d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires et lever les obstacles qui entravent le développement du secteur touristique en RDC. A l'issue des discussions, Elvis Mutiri a décidé

la mise en place d'une commission de 10 personnes dont la mission est de trouver rapidement des voies et moyens d'améliorer, d'assouplir et de promouvoir le travail des acteurs touristiques. « Il y a nécessité de mettre fin aux différentes tracasseries, car cela contribue à faire baisser le niveau de confiance. Tout le monde sera bénéficiaire de ces réformes : le

pays, les hôteliers, ainsi que les visiteurs », a fait savoir le ministre.

A l'en croire, en effet, ce groupe de travail comprendra, outre les hôteliers et restaurateurs, des représentants des ministères des Affaires étrangères, des Finances et du Tourisme. Cette réunion fait suite à une série

de requêtes émises par les tenanciers d'hôtels, des restaurants et cafés, souvent butés à l'application de l'arrêté interministériel du 24 mars 2016 portant fixation des taux des droits, taxes et redevances à percevoir par le ministère du Tourisme.

La FEC contre une double imposition dans l'hôtellerie et la restauration

Les opérateurs économiques du secteur de l'hôtellerie et de la restauration au sein de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) ont demandé, le 7 septembre 2016 au ministre du Tourisme Elvis Mutiri, de revoir l'arrêté ministériel instituant une redevance sur les biens de consommation dans les hôtels et restaurants. A en croire le président national en charge des PME à la FEC, Dieudonné Kasembo, cet arrêté soumet les opérateurs éco-

nomiques à une double imposition. Les opérateurs économiques estiment que payer une redevance pour des produits et services (nuitée, repas et boisson) pour lesquels la TVA est prélevée constitue une double imposition. De son côté, le ministre du Tourisme évoque un problème de vulgarisation de l'arrêté instituant la redevance sur les biens de consommation dans les hôtels et restaurants.

ENERGIE

Inga 3 : les soumissionnaires chinois et espagnols retenus

L'Agence pour la promotion, le développement et la mise en œuvre du projet Grand Inga (ADPI) a reçu début septembre 2016 à Kinshasa, les offres de deux soumissionnaires restés en compétition. Il s'agit du groupe d'entreprises chinoises dirigé par China three gorges corporation et le groupe BTP espagnol avec à sa tête l'entreprise ACS. Ces deux soumissionnaires sont retenus pour assister le gouvernement à développer la phase A du projet grand Inga dénommé « Inga III ». Le projet Inga III a été ressuscité en 2013, à la suite d'une promesse faite par l'Afrique du Sud d'acheter plus de la moitié de la production d'électricité du futur barrage (2 500 MW), assurant ainsi une viabilité financière au projet. Lors d'une rencontre à Kinshasa, les chefs d'Etat congolais et sud-africain avaient réaffirmé leur volonté d'accélérer le projet Inga qui, selon Joseph Kabila et Jacob Zuma, pourrait fournir du courant pour toute l'Afrique. L'Agence pour la promotion, le développement et la mise en œuvre du projet Grand Inga a été créée en octobre 2015 par une ordonnance signée par le Chef

de l'Etat, Joseph Kabila. C'est en juin 2015 que le gouvernement congolais a lancé les appels d'offres pour la réalisation de ce projet auprès des trois consortiums étrangers qui avaient été présélectionnés en 2010, dont les deux restés dans la course.

Le gouvernement de la RDC préfère réaliser le projet Grand Inga avec l'Afrique du Sud qu'il considère comme un client de référence



devant acheter 2.500 MW sur les 4.800 MW exigés pour la bancabilité et la rentabilité du projet. Après l'échec de WESTCOR et le retrait de BHP BILLITON, la RSA a été le premier pays partenaire à avoir manifesté par écrit l'intention d'acheter l'énergie d'Inga. Outre le fait que la RSA financera seule les études et la ré-

alisation de la ligne de transport du Katanga en RSA estimées à 2 milliards USD et négociera le droit de transit avec les pays traversés par cette ligne électrique, la souveraineté et le leadership de la RDC en tant que propriétaire du site et des eaux du fleuve sont bien notés dans le traité.

560,58 millions USD en faveur du projet SAPP

Le directeur provincial de la Snel du Haut Katanga, Fridolin Kumba Ilunga, a, à l'occasion de la journée porte ouverte organisée début octobre 2016 à Lubumbashi, indiqué que cette société entend renforcer et moderniser son réseau de transport d'énergie électrique à partir d'Inga (Kongo central) à Kasumbalesa (Haut-Katanga). La mise en œuvre de ces réalisations se fera à travers le projet South Africa power pool (SAPP). Ce, grâce au partenariat entre le gouvernement, la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement et en collaboration avec la SADC. Mis en vigueur depuis 2004 à travers la signature de l'Accord de crédit 3831 DRC, le financement du projet SAPP s'élève à 560,58 millions USD. Parmi les travaux exécutés dans le cadre du projet, il y a entre autres la modernisation de la station

de conversion d'Inga ainsi que celle d'inversion de Kolwezi, en vue de fiabiliser le système et d'accroître la capacité de transit de 560 MW à 1120 MW. Il y a aussi la réhabilitation et l'extension des postes haute tension de Fungurume, Panda et Karavia dans l'ex-Katanga, l'installation du compensateur statique de tension SVC au poste Haute Tension de Karavia, afin d'améliorer le niveau de la tension à Lubumbashi. Cet équipement permet la reprise du réseau de Lubumbashi en moins d'une heure lors d'un black out. Dans la même rubrique, il faut y ajouter la construction d'une nouvelle ligne 220 KVA de Fungurume à Kasumbalesa, à la frontière Zambienne. Ce, pour augmenter la capacité de transit des charges entre le poste de Karavia et de Luano en RDC et de Michelo en Zambie.

1 800 000 000 USD pour des projets solaires intégrés en Afrique

Le directeur de la coopération et des partenariats de l'Agence marocaine pour l'énergie solaire (MASEN), Ali Zerouali, a reconnu le Maroc comme leader en matière des énergies renouvelables en Afrique, au cours d'un side event (organisation panels) tenu au Pavillon africain le mardi 08 novembre 2016 autour de la promotion de l'énergie solaire dans le continent. Les efforts déployés par la Banque mondiale et International Finance Corporation pour lever 16 milliards de dollars pour les énergies renouvelables notamment l'énergie solaire, l'hydroélectricité et les projets d'énergie géothermique à travers le continent africain sont "fort appréciés". Zerouali a signalé qu'à l'heure actuelle, l'énergie solaire ne représente environ que 0,5% de l'énergie produite dans les pays d'Afrique subsaharienne. Selon Charles

Cormier, Practice Manager pour l'énergie et les extractibles à la Banque mondiale, les défis liés au développement des capacités en énergie solaire ne concernent pas seulement la construction d'installations, mais aussi le financement et le stockage de l'énergie solaire. Pendant la COP21 à Paris, rappelle le communiqué, la Banque mondiale a lancé le "Plan Africa Climate Business" dont le chapitre de l'énergie mettait en exergue l'objectif poussant les pays à produire 1 GW d'énergie solaire d'ici à 2023, tout en fournissant des sources d'énergie fiables et modernes à 5 millions de personnes hors réseau. Dans le cadre de ce plan, le Groupe de la Banque mondiale entend lever 16 milliards de dollars d'ici 2018 pour l'énergie solaire, l'hydroélectricité et les projets d'énergie géothermique sur le continent.

Le groupe mobilisera également 1,8 milliard de dollars d'ici à Juin 2017 pour des projets

solaires intégrés au réseau dans divers pays, y compris l'Éthiopie, le Sénégal et la Zambie.

Exploration des hydrocarbures du Lac Tanganyika

La RDC et la Tanzanie ont signé, le 4 octobre à Dar-es-Salam, un mémorandum d'accord pour l'exploration et le développement des hydrocarbures en commun dans le lac Tanganyika. Joseph Kabila, arrivé en Tanzanie lundi 3 octobre 2016 pour une visite de trois jours, a déclaré que la RDC et la Tanzanie ont convenu de poursuivre les activités d'exploration pétrolière et de gaz communs dans le lac Tanganyika. « Nous avons également discuté de la coopération mutuelle dans le projet de pipeline de pétrole brut qui sera construit à partir de l'Ouganda jusqu'en Tanzanie. L'Ouganda devrait commencer à produire du pétrole bientôt et la

RDC pourra également commencer sa propre production de pétrole dans les prochaines années », a expliqué le Président congolais. Les autorités tanzaniennes ont affirmé qu'ils attendaient la fin de construction du pipeline à l'horizon 2020, pour un coût estimé à 3,5 milliards \$. Le lac Tanganyika qui chevauche la frontière entre la Tanzanie, la RDC, le Burundi et la Zambie, est le deuxième en volume et le deuxième plus profond du monde. Les mêmes types d'accords ont été également signés en avril dernier entre la RDC et l'Ouganda, à l'issue d'une visite éclairée du président Kabila auprès de son homologue Yoweri Museveni.

Inauguration du Terminal Pétrolier de SPSA-COBIL à Ango-Ango



Terminal Pétrolier de SPSA-COBIL à Ango-Ango - novembre 2016

Inauguré le 13 octobre 2016 par la ministre du Portefeuille, Mme Louise Munga Mesozi, le terminal pétrolier de SPSACOBIL est situé à Ango-Ango dans la province du Kongo-Central. Il est constitué de quatre principales par-

ties dont notamment la jetée, le dépôt, le pipeline reliant la jetée au dépôt, et l'interconnexion entre le dépôt SPSA et les installations SEP. Chacune de ces installations a ses principales caractéristiques.

Les scientifiques pour le financement de la poursuite du programme nucléaire en RDC

Les participants aux journées scientifique organisées les 03 et 04 novembre 2016 par le Commissariat général à l'énergie atomique / Centre régional d'études nucléaires à Kinshasa (CGEA/CREN-K) à l'Université de Kinsha-

sa(UNIKIN), ont recommandé au gouvernement de financer le redémarrage du réacteur TRIGO en arrêt depuis 2004. Ce financement va permettre également la construction d'un radiateur industriel pour la conservation des

aliments et d'un irradiateur de recherche pour l'amélioration génétique de plantes d'intérêt, la modernisation de certains laboratoires, de site d'expérimentations agricoles et des salles devant accueillir les études de 3^{ème} cycle en sciences et génie nucléaires en collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur et universitaire. Ils ont aussi recommandé la relance et l'exploitation des mines d'uranium dans la perspective de l'introduction de l'électronucléaire en RDC pour diversifier les sources énergétiques en vue d'une industrie en plein essor et au profit d'une population en croissance permanente.

L'exploitation des résultats de recherche de CGEA pour mieux protéger les populations travaillant dans les zones d'exploitation artisanale des minerais radioactifs ainsi que la prise en compte de l'atome pour le développement socio-économique de la RDC figurent parmi ces recommandations adressées au gouvernement. Ces journées scientifique étaient axées sur le thème « l'atome pour la paix et le *développement socio-économique en RDC* ». La RDC fut le 1^{er} pays africain à se doter d'un réacteur nucléaire, dès le 6 juin 1959.

AGRICULTURE

Lancement de la campagne agricole 2016-2017 à MbankanaYosso

Le ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Emile Mota, a lancé officiellement fin octobre 2016 la campagne agricole 2016-2017, à MbankanaYosso, une localité située à 150 km du centre ville de Kinshasa, dans la commune urbano-rurale de Maluku. Cette cérémonie organisée par ce ministère a bénéficié du partenariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM).

Les objectifs assignés à cette campagne 2016-2017 consistent à assurer la sécurité alimentaire aux populations congolaises, à réduire la précarité et la pauvreté en milieux ruraux et à promouvoir la croissance des produits vivriers.

Le ministre a fait savoir que le gouvernement central, dans sa mission en matière agricole, vise notamment l'accroissement de la production des produits vivriers et pérennes, la réduction de la précarité et de la pauvreté dans les milieux ruraux ainsi que le renforcement de la commercialisation agricole. M. Mota a proposé pour atteindre ces objectifs, de mettre en place des politiques et stratégies agricoles qui se rapportent à la sensibilisation, à la production, au stockage, à la transformation, à

l'évacuation, et à la commercialisation des produits agricoles. Les campagnes agricoles, a-t-il souligné, sont en conformité avec le plan national d'investissement agricole (PNIA) pour la période 2013-2020, dont les modalités sont notamment, le partenariat public et la mobilisation des ressources privées.

Le PNIA vise entre autre, l'appui aux petits agriculteurs à travers les campagnes agricoles, le développement d'une classe moyenne par l'accompagnement sous forme de crédits agricoles, la mise en place de parcs agro-industriels dans des zones économiques et des zones de croissance.

Les autorités du PAM et celles du ministère de l'Agriculture ont signé le 15 octobre 2016, un protocole d'accord dans le but de renforcer leur collaboration en ce qui concerne le domaine de l'appui technique. Dans ce protocole d'accord, le PAM s'engage à mettre en œuvre son expertise dans la mobilisation des ressources. Il va également assurer la formation des experts nationaux dans l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et appuyer les petits producteurs agricoles pratiquants une agriculture familiale pour des subsistances.

Première foire agricole internationale de Kinshasa



Le gouvernement provincial de Kinshasa a décidé de faire entendre la voix des acteurs de ce secteur à travers la Foire internationale de Kinshasa (Faikin) pour rendre beaucoup visible le secteur agricole de la RDC regorgeant de potentialités innombrables. Du 21 au 25 septembre 2016, différents produits et services du secteur ont fait l'objet d'une exposition à l'esplanade de l'Académie des beaux-arts dans la commune de Gombe. Hormis les expositions, la Faikin dispose d'un volet consacré aux forums.

Pour le gouvernement provincial de Kinshasa, l'organisation de la Faikin s'inscrit dans sa « mission de booster la production agricole et de redynamiser le secteur agricole. Un secteur qui emploie plus de 80% des masses laborieuses de la RDC.

Parmi les objectifs assignés à cette foire, l'on note entre autres la présentation des opportunités qu'offre la ville de Kinshasa et les autres provinces de la RDC, la constitution d'un



cadre d'échanges entre les différentes parties ; le renforcement du partenariat public-privé. Les participants à ces assises étaient venus de plusieurs horizons. Il y a eu des investisseurs venus notamment de la France, de la Belgique, de la Grande-Bretagne, de la Zambie, de la Namibie, du Congo-Brazzaville, de l'Angola et de la République Sud africaine. Le gouvernement provincial de Kinshasa a opté avec les acteurs du secteur agricole, pour l'organisation chaque année de la Foire agricole internationale de Kinshasa.

Festival alimenTerre à Kinshasa du 03 au 07 novembre 2016

La Délégation Wallonie-Bruxelles à Kinshasa a réalisé la première édition du festival alimenTerre en partenariats avec SOS FAIM Belgique, le Centre National d'Appui au Développement et à la Participation populaire (CANADEP) et l'École Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion intégrée des Forêts et Territoires tropicaux (l'ERAIFT).

Ce festival s'est tenu du 03 au 07 novembre 2016 et a consisté à des projections des documentaires tournés dans le secteur de l'Agriculture et dans l'agro-alimentaire et à une exposition-vente des produits agro-alimentaires dans la cour de la Délégation Wallonie-Bruxelles.

Le site de la Délégation Wallonie-Bruxelles a accueilli environ 1500 personnes par jour qui venaient acheter les produits vendus et suivre en même temps les documentaires projetés dans la salle.



Festival alimenTerre à WBI

Délégation Wallonie-Bruxelles/Beltrade

La compagnie sucrière projette de produire 86.200 tonnes de sucre en 2016

La compagnie sucrière de Kwilu-Ngongo, installée dans le district des cataractes, au Kongo Central, compte produire à la fin de la campagne de cette année, environ 86.200 tonnes de sucre. Depuis le début de la campagne il y a de cela 107 jours, la sucrière a produit

52.700 tonnes de sucre. Cette campagne sucrière dont la durée normale est de 156 jours, a débuté au mois de mai dernier pour se terminer au mois de **novembre**. L'année dernière, la compagnie sucrière a produit 83.000 tonnes de sucre.

Inauguration d'une briqueterie industrielle innovante dans le Kongo Central

Le 2/12/2016, une briqueterie industrielle dont la capacité de production annuelle est de 40.000 tonnes de briques cuites a été inaugurée à Kwilu-Ngongo, territoire de Mbanza-Ngungu au Kongo Central.

En tant que projet belgo-congolais, Son Excellence l'Ambassadeur de Belgique a fait l'honneur de participer à l'événement ainsi que les trois Ministres Provinciaux des Finances, des Mines et de l'Agriculture.

Ce projet unique en son genre en RDC utilise le déchet fibreux issu de la production de sucre de canne comme combustible pour la cuisson de ses briques de terre cuite. La qualité des produits proposée est élevée par rapport à l'offre actuelle même en ciment, grâce à l'appui technique apporté par la société belge d'ingénierie en céramiques de construction, Ceratec.

Deux marchés sont ciblés : la Province de Kinshasa et celle du Kongo Central.

Il permettra l'emploi de plus d'une cinquantaine de jeunes ingénieurs, techniciens et manutentionnaires.

Son jeune Directeur Général, Christophe Côte, est fier de prendre part à la redynamisation de la province. Société fille du Groupe industriel



belge Finasucre, elle est soutenue par la Compagnie Sucrière. La société belge d'Investissement International (SBI) fait également partie de l'aventure comme partenaire financier.

Ediction des principes nationaux de production durable de l'huile de palme

Le ministère de l'Agriculture, de la pêche et de l'élevage a organisé, les 26 et 27 septembre 2016 à Kinshasa, un atelier national pour la définition des principes nationaux de la production responsable d'huile de palme. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'initiative de la Tropical Forest Alliance 2020 (TFA 2020). Il a été décidé de la mise en place d'une plateforme nationale responsable sur l'huile de palme en RDC, de la définition des principes nationaux pour la production responsable de l'huile de palme. Ce programme devra ainsi débiter par un plan d'action ou feuille de route pouvant permettre la mise en œuvre de principes sus

évoqués. Les parties prenantes étaient appelées à concilier la préservation de la forêt, la croissance économique et le développement des peuples. Ce qui, selon les experts, est non seulement possible et souhaitable mais la seule voie fiable pour le développement des Etats. La réalisation de cette vision impute un changement de trajectoire. Et, dans cette voie, la RDC cherche à se positionner comme leader visionnaire du développement durable au niveau mondial.

Pour relancer cette culture, le ministère de l'Agriculture propose l'installation d'une pépinière de 20 hectares au niveau de chacune de

26 provinces. Chaque pépinière donnera lieu à des plantations de l'ordre de 1000 hectares en culture paysanne, des équipements communautaires remutualisés. De grand exportateur d'huile de palme avant l'indépendance, la

RDC est devenu importateur d'huile de palme. Beaucoup d'espaces jadis alloués à cette culture sont devenus, depuis plus de 40 ans, de vastes friches.

CONSTRUCTION

Le projet de loi autorisant la ratification d'un accord de crédit voté au Sénat

Le Sénat a voté fin octobre 2016 le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de crédit du 18 mars 2016, conclu entre la RDC et l'Association internationale pour le développement (IDA/Banque mondiale), au titre du deuxième financement du projet de réouverture et d'entretien des routes hautement prioritaires (PROROUTES). Auparavant, la plénière sous la direction du président Léon Kengo wa Dondo avait adopté le rapport de la commission des Relations extérieures qui avait examiné en profondeur ce texte déjà voté par l'Assemblée nationale. Ce projet d'un montant total de 164,20 millions USD, sera co-financé par une

contribution de 39,2 millions d'USD du Fonds national pour l'entretien routier (FONER). Le projet comporte 4 composantes : la réhabilitation et l'entretien des routes dans l'ex-Province Orientale, le Nord et le Sud-Kivu et dans le Sud-Ubangi, le renforcement institutionnel, la gestion environnementale et sociale, le suivi et l'évaluation. L'objectif de ce projet qui sera mis en œuvre par la Cellule infrastructure, et dont la date de clôture est fixée au 28 février 2018, est de rétablir l'accès durable aux routes situées entre les chefs-lieux des provinces et les territoires, dans la zone d'impact du projet.

Huit banques multilatérales soutiennent conjointement le Programme de développement des villes

La Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, la Banque de développement de l'Amérique latine, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale ont décidé d'apporter tout leur soutien au « Nouveau programme pour les villes » adopté dans le cadre de la conférence mondiale Habitat III organisée par l'ONU. À cette occasion, elles ont signé une déclaration conjointe par laquelle elles expriment leur volonté de promouvoir une urbanisation et les communautés urbaines équitables, durables et productives. L'on estime les besoins en financement de l'infrastructure urbaine à 4,5 mille milliards de dollars par an, une enveloppe difficile à mobiliser par les seules banques. Elles espèrent

promouvoir un modèle de développement qui incite à la construction des villes et établissements humains inclusifs, durables et résilients. Selon elles, une telle démarche permet d'assurer la prospérité et la qualité de vie pour tous. Si les banques contractantes sont prêtes à relever le défi, le montant à mobiliser est hors de portée. En effet, les flux actuels d'aide publique au développement ne permettent pas d'atteindre le montant global. D'où l'option arrêtée de faire appel à toutes les sources nationales, locales et citoyennes de financement innovantes envisageables. Parmi elles, il y a les pouvoirs publics et les partenaires au développement.

Dans la pratique, les banques multilatérales de développement signataires vont s'efforcer d'assurer la coordination entre les plans de développement urbains, régionaux et nationaux. Elles renforceront également les capaci-

tés des organismes de planification et l'accès au financement à tous les échelons des administrations publiques et dans le secteur privé. Pour arriver à mettre en œuvre ce programme budgétivore, elles vont jouer un rôle majeur auprès d'autres sources de financement et mobiliser des ressources nationales. Cela im-

plique la consolidation de leur collaboration pour renforcer les marchés financiers nationaux, accroître l'inclusion financière et attirer des sources de cofinancement pour promouvoir des financements innovants et concessionnels.

« Expo-Béton RDC 2016 » promeut l'habitat pour l'émergence à l'horizon 2030

Des acteurs et professionnels nationaux et internationaux du secteur de la construction se sont retrouvés, du 8 au 10 septembre 2016 au Shark Club à Kinshasa, pour tabler sur les opportunités dans la construction en RDC. Il y a eu entre autres activités organisées à cet effet des expositions, des ventes promotionnelles et des conférence-débats. Les conférenciers qui se sont appesantis sur l'habitat ont focalisé leur attention, entre autres, sur les programmes du gouvernement central et provinciaux en matière de logement ; les entreprises de promotion immobilière ; la conciliation et l'organisation de l'entreprenariat de l'auto-constructeur à la réglementation de l'urbanisme et des affaires foncières ainsi qu'à l'organisation des architectes et ingénieurs du secteur des BTP. Les professionnels de la construction ont également réfléchi sur les possibilités d'atteindre l'objectif de construire un habitat décent à partir de 250 dollars par m² au lieu de 700 dollars actuellement et être au même niveau que les pays voisins.

Dans son intervention, le ministre du Plan et révolution de la modernité, Georges Wembi Loambo, a noté que la RDC a un déficit en termes d'infrastructures, d'équipements et de capitaux devant répondre à ses besoins de développement. Voilà pourquoi le gouvernement recourt au secteur privé compte tenu du coût important que requiert la construction, l'acquisition et la réhabilitation des infrastructures au regard de la faiblesse des ressources budgétaires de l'Etat. Quant au chef des opérations de la Banque mondiale, Ahmadou Moustapha N'diaye, il a estimé nécessaire d'accompagner l'urbanisation des villes en vue d'une prospé-

rité et une croissance inclusive, soutenant que



Expo-beton - Salle

les villes en RDC grandissent plus vite que les campagnes à l'exemple de la ville de Kinshasa qui croit à un rythme annuel de 5%. Il a fait savoir que d'ici 2030, Kinshasa pourrait devenir la ville la plus peuplée d'Afrique, notant que cette urbanisation devra s'accompagner d'immenses besoins à l'échelle nationale. Se-



Stand de la société Widra à l'Expo-Beton

lon les statistiques livrées par M. Moustapha N'diaye, 52% des logements sont construits en matériaux durables, seulement 34% de résidences ont accès à l'eau et 40% à l'électricité. A Kinshasa, les réseaux routiers devraient tripler pour s'aligner sur les autres moyennes africaines, a-t-il souhaité. S'agissant du Chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne en RDC, Daniel Hachez, il a plaidé pour l'entretien de toutes les constructions pour mieux assurer leur pérennité dans le temps. Dans le contexte actuel des finances, il est important de privilégier la production locale pour et réduire tant soit peu les importations massives qui font perdre à la RDC des moyens financiers colossaux, a-t-il fait remarquer. Le président du comité d'organisation de « l'Expo

béton RDC 2016, salon de la construction », Jean Bamanisa Saidi, a révélé que la consommation du ciment avoisine 40 kg par habitant annuellement en RDC contre une moyenne mondiale de 555 kg par habitant/an dont la Chine seule est à 1.700 kg.

Parmi les recommandations de cette première édition d'Expo-Béton RDC, figurent :

la création d'une banque pour l'habitat en RDC afin de faciliter l'accès des Congolais à un habitat décent ;

l'organisation d'un marché interne de matériaux de construction à un prix abordable pour tous ;

la mise en place d'un arsenal juridique capable de réguler le fonctionnement de cette banque et de ce marché.

Kinshasa : le prix du sac de ciment gris revu à la baisse

Le prix du sac du ciment gris de 50 Kg est passé de 16.000 FC à 10.000 FC sur le marché kinois. Des experts justifient cette baisse par l'abondance de ce produit sur le marché, en provenance de l'Angola via le poste frontalier de Lufu (Kongo central). Il y a un mois, un sac de ciment gris de 50 Kg se vendait entre 18.000 FC et 19.000 FC. La baisse de prix de ciment gris réjouit bon nombre de consommateurs. Il y a quelques jours, la même situation a été observée dans la province du Kongo central, principalement à Matadi. Un sac de ci-

ment gris (50 kg) se négocie à 9.500 FC, alors que le même produit coûtait 13.500 FC il y a une semaine. Les opérateurs économiques locaux attribuent cette baisse à l'abondance de l'offre de ce produit sur le marché local. Des commerçants locaux affirment que la quasi-totalité du ciment commercialisé dans la ville de Matadi provient de l'Angola, la production de l'industrie locale, du reste butée à des difficultés financières, étant insuffisante. Au poste frontalier de Lufu, un sac de ciment gris (50 kg) se négocie à 5.500 FC.

SANTÉ

Télémédecine : SODIRAY, la solution diagnostique en RDC

Le salon Salonga de l'hôtel Memling a servi de cadre lors de la présentation de la société belge de radiologie dénommée SODIRAY. La cérémonie s'est déroulée ce mardi 27 septembre 2016 en présence des plusieurs médecins-radiologues congolais.

Au cours de cette rencontre entre radiologues congolais, Franz Pelouse, président du conseil d'administration de la société Sodiray, a présenté sa structure, une société télé-radiologique belge fondée en 2008 et constituée de 13 radiologues collaborateurs, reconnus en France et en Belgique, et couvrant toutes les sous-spécialisations radiologiques. Ils ont tous une large expérience professionnelle, assurant tous les critères de qualité diagnostique. Sodiray collabore actuellement avec six institutions, dont trois en Belgique (dont deux univer-

sitaires), une en France et deux en République Démocratique du Congo (CMC à Lubumbashi et CMK à Kinshasa). Leurs comptes-rendus d'examen sont fournis en français dans les 12h00 à 24h00 et, en accord avec le Conseil National de l'Ordre des Médecins et la société Européenne de Radiologie, respectent toutes les normes européennes en termes de technicité, compétence et confidentialité.

Par la télé-radiologie, Sodiray propose au travers d'un système de messagerie électronique ultra-sécurisé, et simple à installer (système Kisano), une solution simple, fiable et peu coûteuse permettant de d'assister les radiologues congolais dans le diagnostic de leurs radiographies CT (conventionnelles) ou IRM (imagerie à résonance magnétique). Grâce aux logiciels développés par Kisano, l'équipe des médecins radiologues de Sodiray parvient à appuyer leurs confrères congolais pour établir un diagnostic médical correct. Et ceci quelle que soit la distance. La télémedecine pratiquée par Sodiray permet à un dentiste, un chirurgien ou autre médecin congolais, de confronter son diagnostic avec celui des meilleurs experts en Belgique.

Franz Pelouse a donné l'exemple d'une personne victime d'un accident de la route dans une province reculée du Congo et recueilli dans un centre de santé. Grâce à Sodiray, elle pourra espérer avoir un bon diagnostic d'une fracture compliquée et être soignée en conséquence...comme s'il était en ville.

« Nous contribuons ainsi à favoriser l'accès aux soins, quelque soit la région ou le pays, réduire le temps d'attente pour les prises en charge spécialisées, réduire les coûts directs et indirects, en termes de transfert des patients et d'immobilisation de moyens humains et matériels et enfin, de solutionner des pénuries de radiologues pour raisons de maladie ou de congés», a ajouté le Président du Conseil d'Administration de Sodiray.



Déploiement du premier vaccin antipaludique en Afrique en 2018

Un premier vaccin antipaludique au monde va être déployé en Afrique en 2018, indique un communiqué de presse de l'OMS de novembre 2016. C'est le premier vaccin antipaludique à achever avec succès la phase 3 cruciale des essais pour lesquels plus de 15 000 nourrissons et jeunes enfants ont été recrutés dans 7 pays d'Afrique subsaharienne. Le programme pilote de ce vaccin, de première génération, marque un tournant historique dans la lutte contre le paludisme. Le RTS,S est le premier vaccin antipaludique agissant contre le *falciparum* à l'origine de la forme la plus mortelle du paludisme, et achèvera avec succès la phase cruciale des essais dans 7 pays d'Afrique pour la phase d'essais. Ces 7 pays seront prioritaires pour être intégrés dans le programme pilote de l'OMS. Le programme pilote évaluera la faisabilité de l'administration des 4 doses requises de RTS,S; l'impact de celui-ci en termes de vies sauvées ; et l'innocuité du vaccin dans le contexte d'une utilisation ordinaire. Le vaccin, précise l'OMS, vient en appui aux autres outils de prévention, notamment les moustiquaires à imprégnation durable, les pulvérisations d'insecticide sur

les murs à l'intérieur des habitations, le traitement préventif pour les nourrissons et chez la femme enceinte. Le déploiement de ces outils a permis une diminution de 42% l'incidence des nouveaux cas en Afrique subsaharienne et de 66% du taux de mortalité par paludisme, de 2000 à 2015. Cette Région continue cependant de concentrer environ 90% du nombre mondial des cas de paludisme et des décès dus à cette maladie note le communiqué.

Le financement de la phase initiale du programme est assuré et les vaccinations commenceront en 2018. Ce vaccin est recommandé par le groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) et le comité de pilotage de la lutte antipaludique (MPAC) pour la mise en œuvre de RTS S dans 3 à 5 sites en Afrique. L'OMS a adopté cette recommandation depuis janvier 2016 pour mobiliser l'appui financier destiné aux essais pilotes et finaliser la conception. Le vaccin « *RTS,S* » est proposé comme un outil devant compléter l'ensemble des mesures de prévention, de diagnostic et de traitement contre le paludisme en Afrique subsaharienne.

Le patron de Facebook promet 3 milliards USD pour éliminer les maladies

Mark Zuckerberg, le fondateur du réseau social Facebook et son épouse Priscillia Chan ont annoncé, le mercredi 21 septembre 2016 à San Francisco, qu'ils offriraient dans les dix prochaines années 3 milliards de dollars américains pour l'éradication des maladies dans le monde. Cette action entre dans le cadre des activités de leur organisation Chan Zuckerberg Initiative. Ce, en vue de "prévenir et guérir" des maladies, et ainsi assurer un avenir plus sûr à leur petite fille. Le fonds devrait également permettre de réunir les meilleurs ingénieurs scientifiques du monde pour l'avancée scientifique, développer de nouveaux outils technologiques, et développer un fonds pour la recherche scientifique, a fait savoir Priscillia Chan, pédiatre de formation. "Cela ne signifie pas que les enfants ne seraient plus malades,

mais ils le seront moins, et moins souvent", a déclaré émue Priscillia, nostalgique des tristes moments qu'elle a vécus auprès de personnes devant se faire à l'idée que leurs parents avaient un cancer. Les Chan Zuckerberg qui ont appelé à un "effort collectif" peuvent déjà compter sur le concours d'un autre philanthrope, le milliardaire Bill Gates. Le fondateur de Microsoft, première fortune mondiale, s'est dit honoré et heureux d'être associé à ce projet.

Une belle réponse au passage à Mark Zuckerberg qui s'est plusieurs fois engagé dans des projets de la fondation Gates, dont la directrice, Susan Desmond-Hellmann, siège par ailleurs au conseil d'administration de Facebook. Ce fut notamment le cas pour un projet invitant 138 milliardaires américains à donner au moins la moitié de leur fortune à des œuvres

caritatives. Bien qu'elles soient différentes par leurs statuts – la Chan Zuckerberg Initiative est une Limited Liability Company et non une fondation – l'organisation du couple Zuckerberg et la Fondation Bill et Melinda Gates partagent

les mêmes objectifs. A l'instar de la Fondation Gates, la Chan Zuckerberg Initiative promeut des projets liés à l'éducation et à la santé. Au delà, la Chan Zuckerberg Initiative fait de l'égalité une de ses priorités.

HAUT-KATANGA

Energie

Remise en service du groupe 1 de la centrale hydroélectrique de Mwadingusha

Le gouverneur de la province du Haut Katanga, Jean Claude Kazembe Musonda, a procédé, début septembre 2016 à Mwadingusha, cité située à 200 km de Lubumbashi dans le territoire de Kambove, à la remise en service du groupe 1 de la centrale Hydroélectrique de Mwadingusha à l'arrêt depuis le 15 ans. Cette centrale de 11 mégawatts vient donc d'être réinjectée dans le vaste réseau de la SNEL grâce au partenariat public - privé. En effet, l'entreprise Ivanhoe Mines Energy, filiale de Ivanhoe Mines, a financé à hauteur de cinq millions de dollars américains les travaux exécutés par les ingénieurs de la Société Nationale d'Électricité. Avec l'entrée en service du groupe 1, ce sont trois groupes sur les six installés qui tournent désormais et plus ou moins 33 mégawatts distribués, entre autres, dans les villes de Likasi et de Lubumbashi. Les eaux de la



Barrage de Mwadingusha

Lufira ont été déviées pour créer cet ouvrage de 150 m de hauteur. Au delà de l'énergie électrique produite, la centrale de Mwadingusha, mise en service le 7 août 1930, constitue un véritable site touristique pour la province du haut Katanga.

Projet de Renforcement du Réseau Électrique dans la ville de Lubumbashi (PRELUB)

Suite à une extension géographique inattendue et une croissance démographique effrénée au cours des deux dernières décennies, la ville de Lubumbashi doit faire face à des coupures d'électricité intempestives et incessantes. A ce jour, le nombre de ménages estimé dépasse 250 000 et on peut considérer qu'environ 25% est fournis en énergie électrique. Les infrastructures d'alimentation et de dessert d'énergie électrique sont, pour la plupart, saturées et vétustes à tel point que la Société National d'Électricité n'est pas en mesure de gérer la demande toujours croissante des différents quartiers de la ville et ses extensions. La Coopération Technique Belge (CTB) et plus précisément le Projet de Renforcement du Réseau Électrique dans la ville de Lubumbashi (PRELUB), vise à augmenter la capacité de la

transformation en basse et moyenne tension du poste Répartiteur Sud, qui assure l'alimentation en électricité de la plus grande partie de



Répartiteur Sud

Lubumbashi et à établir également la fourniture en courant stable de la cité Karavia.

Afin de remédier aux insuffisances répétées à partir des centrales hydro-électriques d'Inga, un accord pour l'importation d'électricité a été conclu avec la société Zambia Electricity Supply Corporation Limited (ZESCO). Le projet PRELUB pourra dès lors bénéficier de cet apport complémentaire d'énergie en provenance de la Zambie, tout en attendant la fin de la réhabilitation de la ligne très haute tension de transport d'énergie électrique à partir des barrages d'Inga, dans le cadre du projet Southern African Power Market Program (SAPMP).

En ce moment, les travaux civils sont en cours au poste de la Société Nationale d'Électricité à Lubumbashi. On a commencé à enlever les vieilles fondations des années 1960 afin de préparer un nouveau fondement pour l'installation d'un transformateur de 150 mégawatt, avec un poids total qui dépasse 137 tons. Ce transformateur assurera un courant stable et fiable pour chaque utilisateur, sans avoir des coupures.

L'amélioration de la qualité et de la quantité de la fourniture d'énergie électrique aura notamment une grande influence positive sur les conditions de vie, d'hygiène et santé et des services essentiels comme la production d'eau potable, l'éclairage public et le fonction-

nement des centres de santé et des écoles. La fin du projet est prévue en avril 2017 et toute la population de Lubumbashi sera bénéficiaire.

Des enquêtes sont menées auprès de 800 familles pour évaluer la satisfaction du réseau actuel. En dehors de ces enquêtes plus d'informations seront données sur l'efficacité énergétique, telles que l'utilisation des lampes fluo compactes.



Travaux civils



LUALABA

Mines

Table ronde sur la sous-traitance minière à Kolwezi



Avec le Gouverneur et la Vice-Gouverneur de Lualaba ainsi que le Président de la FEC/Katanga

La Fédération des Entreprises du Congo, section Katanga, a organisé, du 11 au 12 octobre 2016, une table ronde sur la sous-traitance minière à Kolwezi, chef-lieu de la province du Lualaba. Patronné par Richard Muyej Mangez Mans, Gouverneur de la Province précitée, cette table ronde avait pour thème : « Enjeux et défis de **développement du contenu local** (sous-traitance minière et autres). »

L'objectif poursuivi était celui d'améliorer la sous-traitance pour le bien-être communautaire.

Le Gouverneur du Lualaba avait émis le vœu de voir la réflexion autour de cette rencontre tourner autour des stratégies susceptibles d'aider les entreprises à produire ses effets tant attendus, via notamment une nouvelle



Avec la Vice-Gouverneur de Lualaba et le Vice Président national FEC



philosophie de la sous-traitance qui, par un effet d'entraînement, permettrait un redressement assuré de la courbe socio-économique de la province du Lualaba en particulier et de toutes les autres en général.

Selon Richard Muyej, pour être utile à la communauté, cette nouvelle philosophie de la sous-traitance devrait s'appuyer sur le choix des contractants locaux ou ceux d'autres horizons qui ont vocation d'investir dans la région. Durant deux jours, les participants ont à la fois assisté, à des exposés riches en enseignements et proposé des pertinentes recommandations issues des cogitations.

Celles-ci devraient permettre aux partenaires des sociétés minières de s'approprier la nouvelle philosophie de la sous-traitance : la création des richesses et des nouvelles opportunités d'emplois.



Avec l'antenne Katangaise de la CCBC

Les allocutions officielles ont été tour à tour prononcées par le Président Provincial de la FEC-KATANGA, le Directeur de Cabinet du Ministre National des Mines et le discours d'ouverture de son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Lualaba.

Parmi les orateurs qui ont intervenus sur différents thèmes citons :

- *L'offre de sous-traitance*, par le vice-président National en charge des PME Commerce et Transport de la FEC, Dieudonné Kasembo ;
- *Valoriser le contenu local des industries extractives au Lualaba*, par le Vice-président Provincial, toujours de la FEC, Patrick Muland ;
- *Partenariats belgo-congolais et luxembourgeois en matière de sous-traitance minière dans la province du Lualaba: Bilan et perspectives*, par Jérôme Roux, conseiller économique et commercial à l'ambassade de Belgique à Kinshasa.
- *Comment accroître les possibilités et les conditions de financement des Pme sous-traitantes au Lualaba* par la BCC.
- *Enjeu et défi du développement du contenu local: Cas de Kamo*a par M. Louis Watum Directeur Général de Ivanhoe Mines RDC.

Pour illustration, « Kamo

a, filiale d'Ivanhoe Mines, a contribué significativement à la réduction du chômage dans la province avec la création de plus de 700 emplois dans ce secteur. », déclaration de M. Louis Watum, Directeur Général de Ivanhoe Mines RDC. *Afin de résorber le chômage et de créer de la richesse pour tous, il faut mettre fin à la fois au phénomène "Fronting" et à la corruption pour obtenir un marché au lieu de chercher à être compétitif.*

Il faudra aussi, faire baisser le prix du contenu local qui arrive, parfois jusqu'à 40% plus cher, et parfois sans contrepartie en qualité.

A ces problèmes s'ajoutent, la capacité limitée des sous-traitants, l'absence des banques locales, le manque de diversification de l'économie, et enfin, l'absence d'un cadre légal à la fois incitatif et contraignant pour la promotion du contenu local. Pour un véritable essor du contenu local, il faut renforcer les capacités des entrepreneurs locaux, asseoir des alliances stratégiques gagnant-gagnant avec des opérateurs réputés, et mettre en place des structures de financement des entrepreneurs locaux a-t-il ajouté.

NORD-KIVU/ITURI

Environnement/Sécurité

12 millions d'euros pour l'exécution du projet «Pamoja Inawezekana» au Nord-Kivu et Ituri

12 millions d'euros sont disponibles pour financer le projet «Pamoja Inawezekana» (en français, ensemble, c'est possible) dans les provinces du Nord-Kivu et l'Ituri, avec l'appui financier du **Royaume des Pays-Bas**, a révélé, le 06.12.2016, le chargé de missions du programme de Stabilisation et de reconstruction des zones sortant de conflits armés (STAREC)/ Ituri, Jean Marc Mazio.

Selon lui, ce projet se focalise sur les deux aspects de stabilisation à savoir le dialogue démocratique et la restauration de l'autorité de l'Etat qui consiste à renforcer la capacité des institutions publiques dans les 4 territoires ciblés de l'Ituri (Mahagi, Aru, Djugu, Irumu), dans certaines chefferies, la police, la justice où l'absence de culture de la cohabitation pacifique avec les institutions de l'Etat a de répercussions néfastes sur la sécurité.

De manière concrète, a-t-il souligné, le STAREC va signer un partenariat stratégique avec les institutions précitées en termes de



Sur la route de Mahagi - Ituri

capacitation et de ressources financières qui seront mises à leur disposition dans le but de permettre à celles-ci d'assumer leurs missions régaliennes.

Ce projet de 3 ans vise à sensibiliser la population pour créer un encrage de collaboration entre la communauté et les institutions publiques.

Environnement /Mines

Le secteur minier rapporte 100 millions USD en 3 ans

Le ministre provincial des mines, Anselme Kitakya a fait savoir le 30 novembre 2016 à l'ouverture des travaux de la 3ème édition des états généraux du secteur des mines au Nord Kivu, que les minerais ont rapporté ces trois dernières années plus de 100 millions de dollars américains à l'économie de la province du Nord-Kivu.

Cependant, l'insécurité qui règne dans l'Est de la RDC, notamment sur les sites miniers, a malheureusement influé négativement sur la production et l'exportation des minerais. L'exploitation minière au Nord-Kivu reste encore artisanale, s'organisant autour d'environ 11 coopératives minières. L'exploitation industrielle, elle n'est qu'à son début avec des projets comme Alphamines.

L'environnement victime

Pour sa part, le ministre provincial de l'environnement Kanyamanza Musaba a alerté l'opinion, que l'exploitation des ressources minières au Nord-Kivu a des répercussions négatives sur l'écosystème de cette province. Deux rivières sont polluées dans les territoires de Masisi et Rutshuru suite à l'exploitation minière.

L'exploitation minière est également à la base de la formation «de terres nues» à Walikale,

a-t-il soutenu craignant la dégradation de l'écosystème de la région.

Pour remédier à ce problème, M. Musaba plaide pour le reboisement des sites miniers par les exploitants miniers. Il préconise également que des études environnementales soient menées avant toute exploitation minière dans la province.

Agriculture et pêche

Augmentation des exportations de café

Le directeur de l'Office national du café, agence de Goma, Simon N'siona, a, au cours d'un point de presse animé en septembre 2016 à Goma, évoqué l'évolution du programme de la relance du café mis en place peu après son entrée en fonction depuis l'année 2011. Ce, en marge du cinquième anniversaire de sa nomination à la tête de cet office de l'Etat chargé de l'encadrement et de la commercialisation du café à Goma. Il a indiqué que les exportations sont passées à 3.600 tonnes contre 600 tonnes de café avant son arrivée en août 2011. Il a ensuite rappelé que la régression des activités du café à Goma est due à l'éruption du Volcan Nyiragongo dont la lave avait enseveli 90% des infrastructures de l'ONC avant de détruire le 1/3 du tissu économique du Nord-Kivu. A l'éruption, a-t-il expliqué, se sont ajoutées les guerres à répétition qu'a traversées la région ainsi que l'activisme des groupes armés qui ont empêché les planteurs d'accéder à leurs champs.

S'agissant de la production annuelle de café au cours des cinq dernières années, Simon



Siona, directeur provincial de l'Office national de café (ONC), a fait savoir qu'elle est passée de 800 à 3 400 tonnes. L'ONC attribue cette hausse de la production de café aux efforts entrepris par le gouvernement et les producteurs de café de la province. Il y a 3 ans, plus de 700 000 plantules de café avaient été distribuées dans les campagnes. L'ONC a acquis un matériel « moderne » pour son laboratoire. Ce matériel devrait permettre la production d'une meilleure qualité de café.

Ituri : plus de 9 000 tonnes de café exporté en 2015, selon l'ONC

Le responsable de l'Office congolais de café (ONC) dans le territoire de Mahagi, Eugène

Ukura a indiqué, le 7 novembre 2016 que la province de l'Ituri a exporté plus de 9 000

tonnes de café au cours de la saison caféière de l'année dernière. Selon lui, cette production a essentiellement été exportée à partir de l'Ouganda par trois entreprises locales vers les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la Belgique. «Cela demande une sensibilisation auprès des producteurs congolais pour qu'ils ne soient

pas flattés par l'Ouganda, qui propose un prix un peu plus supérieur», a ajouté le responsable de l'ONC à Mahagi. A l'occasion, il a demandé à l'Etat congolais d'encadrer une bonne quantité de café qui peut être exportée par le pays lui-même sur le marché mondial.

Mambasa: 100% d'augmentation de la production du cacao en 2015

La production du cacao à Mambasa a doublé l'année dernière. Suivant les chiffres donnés le mercredi 17 août 2016 à Radio Okapi, par l'inspecteur territorial de l'agriculture, pêche et élevage de ce territoire de l'Ituri, Modeste Kiete, elle est passée de 1 000 tonnes en 2014 à 2 000 en 2015. M. Kiete explique que cette augmentation se justifie par la multiplication des champs de cacao. A l'occasion, il plaide pour l'arrivée d'une main d'œuvre extérieure pouvant faciliter l'évacuation du cacao par les agriculteurs locaux. «Pour le cacao, après avoir préparé les champs, on établit les pépinières. Pour germer, il n'a que 12 à 14 jours. Et, on arrose régulièrement surtout pendant la saison sèche. La culture de ce produit demande



Cacao à Yangambi

aussi de l'ombrage », a expliqué l'inspecteur territorial de l'agriculture, pêche et élevage de Mambasa.

Pêche artisanale de fretins sur le lac Kivu à Goma

En RDC, la pêche des fretins sur le lac Kivu est une aubaine pour les habitants de Goma surtout pour les revendeuses de ces petits poissons appelés SAMBAZA dans la région. Environ deux tonnes de ce fretins sont produites par jour par des pêcheurs artisanaux. Ces pêcheurs, des jeunes surtout, sont exposés à différents dangers, dont le gaz méthane du lac et les agressions de bandits armés. A la fin de la journée, chaque jour, c'est une dizaine de pirogues qui quittent la rive pour les

eaux profondes du lac Kivu. Rien de très spécial pour ces pêcheurs artisanaux qui n'ont que des rames et des filets maillants pour rapporter le sambaza. Cette année, environ 25 de leurs camarades ont perdu la vie dans des attaques nocturnes par des hommes armés. Aujourd'hui, ils demandent plus de sécurité. Cette petite sardine du lac Kivu, le Sambaza, reste une recette incontournable pour les habitants de Goma comme pour leurs visiteurs. Il se consomme grillé ou à la sauce tomate.

41 moteurs hors-bords pour pirogues restitués aux pêcheurs de Vitshumbi

Quarante-un moteurs hors-bords pour pirogues appartenant aux pêcheurs exerçant leurs activités sur le Lac Édouard ont été restitués par les miliciens Mai-Mai aux propriétaires habitant la localité de Vitshumbi, un village situé

à près des 125 km au Nord-est de Goma, dans le territoire de Rutshuru. La libération de ces engins a été conditionnée par le paiement auprès des ravisseurs d'une somme évaluée à cinquante dollars par engin. Le comité de pê-

cheurs individuels du Lac Édouard (FECOPEIL) soutient que ces hors-bords ont été saisis par les Mai-Mai depuis le mois d'octobre 2016

avec leurs embarcations comprenant aussi des intrants de pêche et des poissons.

Construction et infrastructures

Travaux de balisage de l'aéroport international de Goma



Les travaux de balisage de l'Aéroport international de Goma, ont commencé depuis une semaine a annoncé M. David Blatner, Direc-

teur Général de la société Safricas, au sortir d'un entretien avec le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku Kahongya dans son cabinet de travail.

Pour le directeur Général de la SAFRICAS, le cout de ces travaux sont évalués à 700.000 dollars américain et pourront prendre fin d'ici la fin de l'année 2016. Il a en outre indiqué qu'après ces travaux, les gros aéronefs et petit porteur pourront atterrir à Goma pendant la journée comme pendant la nuit.

M. David Blatner a aussi annoncé la construction de l'aéroport de Beni à hauteur de 1.650.000 dollars dans les prochains jours, avec un financement de la Monusco afin de répondre aux normes standards aéronautiques.

Lancement des travaux de route Goma-Rutshuru-Bunagana

Le Gouverneur de la province du Nord-Kivu a officiellement donné le coup d'envoi le 04.11.2016 des travaux de réhabilitation et modernisation de 100 kms de route sur le tronçon Goma-Rutshuru-Bunagana, sur la RN4, exécutés par la firme chinoise Sino Hydro 13 et financés, dans le cadre du partenariat entre les Gouvernements chinois et congolais. La modernisation de ce tronçon va assurer la jonction débouchant sur l'Ouganda.

Les travaux censés dont le cout du premier lot des 15 kilomètres est attendu dans les 12

mois pour un cout partiel des **13,5 millions de dollars américains**.

La route Goma-Rutshuru-Bunagana est d'une importance capitale par le fait qu'elle relie le chef-lieu du Nord-Kivu à l'une des frontières congolo-ougandaises en plus des deux territoires de Nyiragongo et Rutshuru. Une fois la bourgade de Bunagana atteinte, les travaux vont se poursuivre sur le Nord en passant par Kanyabayonga, Kayina, Kirumba jusqu'à relier la ville de Butembo et Beni.

Lancement des travaux de construction d'un grand collecteur pour la ville de Goma

Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku, a lancé, le 15 novembre 2016, les travaux de construction d'un grand collecteur pour la ville de Goma. C'est grâce au

financement de la Banque Mondiale que ces travaux reprennent et seront finalisés. Ce financement permet ainsi d'achever les travaux commencés à l'époque par l'Office des voiries

et drainage (OVD), sur financement du gouvernement provincial, et arrêtés depuis plusieurs mois, faute d'argent. Ce collecteur est d'une grande importance pour la ville volcanique de Goma. En effet, il permettra d'évacuer les eaux de l'aéroport de Goma jusqu'au lac, en passant par le quartier Murara et l'avenue de la

Justice. Pendant les grandes pluies, les eaux débordent et inondent les maisons de certains quartiers comme Murara et Birere. Ces travaux, qui sont censés durer huit mois, sont exécutés par l'entreprise SAFRICAS pour un coût estimé à 2.900.000\$. Le collecteur a une longueur de 1700 mètres.

SUD-KIVU

Tourisme

Le nombre d'hôtels a augmenté de 350% en dix ans à Bukavu

Le chef de la division provinciale du Tourisme, Nestor Mwezezo, a affirmé, en marge de la journée mondiale du tourisme célébrée le 27 septembre de chaque année, que le secteur de l'hôtellerie est devenu florissant dans la ville de Bukavu au Sud-Kivu. Le nombre d'hôtels est passé, en dix ans, à moins de 30 à 105 dans cette ville. Il a attribué l'accroissement des hôtels à la volonté politique des autorités provinciales dans le secteur du tourisme au Sud-Kivu. Sur l'ensemble de la province, le nombre d'hôtels est actuellement de 236 hôtels, a-t-il souligné sans donner des chiffres

pour les années antérieures. La journée mondiale du tourisme 2016 a été placée sous le thème: «*Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous*». Hormis le secteur hôtelier, d'autres sites touristiques ne sont pas encore aménagés comme les eaux thermales, en territoire d'Uvira et de Walungu, les grottes à chambres multiples à Ikozi, en territoire de Shabunda, sans oublier la forêt d'Itombwe avec sa flore et sa faune diversifiées. Nestor Mwezezo a déploré l'insécurité qui constitue par ailleurs un véritable frein au développement du tourisme au Sud-Kivu.

HAUT UELE

Construction/Routes

Construction de deux barrages hydroélectriques à Dungu

La délégation de l'UE a annoncé, le 26 novembre 2016, à l'issue d'une mission qu'elle a effectué dans le cadre du 11^{ème} fonds européen pour le développement (11^{ème} FED), la construction de deux barrages hydroélectriques dans le territoire de Dungu (Haut-Uélé). Elle a réalisé l'étude de faisabilité de ces deux barrages du 22 au 24 novembre derniers en partenariat avec l'ONG internationale African

Parks auprès des communautés locales de Dungu. Selon cette étude, les travaux de réhabilitation de Kibali 1 qui n'a fonctionné que de 1985 à 1996 exigent un montant de 1.500.000 euros et la construction du barrage Amali nécessite 2.500.000 ou 3.000.000 d'euros. Les deux infrastructures, Kibali1 dans la cité de Dungu et Amali à 15 Km de la cité, auront une capacité de production de 800 Kilowatt

chacune. L'administrateur intérimaire du territoire de Dungu, Jean-Pierre Etena, a indiqué qu'une équipe d'experts du 11^e FED, arrive en janvier 2017 pour échanger avec les autorités sur la contribution locale dans la construction de ces barrages. Cette équipe de l'UE va éga-

lement chercher à savoir la priorité de la population entre la réhabilitation de Kibali¹ et celle du barrage Amali.

Lancement du 2^{ème} atelier des travaux de réhabilitation de la RN25 à Isiro

Le gouverneur de la province du Haut- Uélé, Jean- Pierre Lola Kisanga, a procédé, en septembre 2016, au lancement des travaux du 2^{ème} Atelier de réhabilitation de la route National N° 25, axe Isiro- Nia-nia via Wamba. Cette cérémonie de démarrage a eu lieu à 25 Kilomètres de la cité de Nia- nia, endroit choisi par

l'Entreprise chinoise CREC 7 pour déployer un lot important de ses matériels. Dans son mot de circonstance, le chef de l'exécutif provincial a signifié à la population que ces travaux visent à parvenir au désenclavement de la jeune province du Haut-Uélé.

BAS – UÉLÉ

Agriculture et pêche

Augmentation sensible de la production halieutique

La ministre provinciale en charge de l'agriculture, environnement, genre et famille du Bas-Uélé, Marie Claire Nyapudre Mayandro a confirmé à la presse en novembre 2016 l'augmentation sensible de la production halieutique dans les sites de pêcherie à Liguga, Ango, et Bambesa dans les territoires respectifs de Buta, Aketi et Mambasa. Elle a souligné que la quantité d'alevins constatés dans les différentes pêcheries du Bas-Uélé fait suite aux mesures d'encadrement des pêcheurs et de la population imposées par le ministère provincial pour éviter la destruction systématique des jeunes poissons et rentabiliser la production et vente de poissons. Outre le domaine de la pêche, les femmes ont été encadrées pour l'augmentation des étendues des cultures maraîchères et vivrières de base, tandis qu'un contrôle sévère a été organisé pour améliorer

les marchés de vente du bétail pour lesquels un état des besoins a été également élaboré. Les stratégies nouvelles sont en élaboration pour éliminer les actes de violences faites à la femme et créer des sites d'encadrement des filles – mères du Bas – Uélé.



2 milliards de Francs Congolais pour 38 projets au Bas-Uélé

38 projets initiés par 5 ministres provinciaux de la province du Bas-Uélé bénéficieront d'un montant d'environ deux milliards de Francs Congolais soit 1.882.312.114 de crédits d'investissement dans les différentes secteurs à compétence exclusive du Bas-Uélé. C'est ce

qui ressort d'un protocole d'accord qui a fait l'objet, en septembre 2016, d'un atelier de 4 jours à l'intention des ministres provinciaux ayant en charge l'Environnement et développement rural, la santé, l'EPSP-INC, infrastructure, intérieur et justice.

MONGALA

Agriculture

800 tonnes de riz sans preneur à Bumba

Les paysans du territoire de Bumba dans la province de la Mongala cherchent des acheteurs pour leurs 800 tonnes de riz. Les organisations paysannes de Bumba renseignent que la Société commerciale de la Mongala (SOCAM), qui achète le riz paddy aux paysans et agriculteurs, est confrontée aux difficultés financières. Elles précisent que la BRALIMA Mbandaka, principal client de cette société et qui utilise ce riz comme l'une des matières premières de la fabrication de la bière, a fermé ses portes. La baisse de prix n'a pas changé la situation. Un sac de riz décortiqué qui se ven-

dait à 30 000 FC (30 USD) revient actuellement à 15 000FC (15 USD). Mais les commerçants sont rares. Ces derniers temps, à Kinshasa comme à Mbandaka, le riz Bumba est devenu rare. Cela est dû à l'absence d'entreprises (SCIBE, Nogueira, Griza) qui achetaient de grandes quantités de riz pour les revendre dans les grands centres urbains. A l'époque, la production atteignait plus 500 000 tonnes par an. Les guerres que le pays a connues, depuis 1996, ont beaucoup affecté la filière riz dans le territoire de Bumba.

TANGANYIKA

Aide humanitaire

166 700 euros pour le projet « Fonds d'innovation » au Tanganyika

Le chef de bureau de liaison de l'Institut national de préparation professionnelle (INPP) Kalemie, Justin Kitenge, a annoncé, le 17 novembre 2016, au cours d'un entretien avec la presse, qu'un projet dénommé « Fonds d'innovation », d'un coup de 166 700 euros financé par l'Agence française de développement (AFD), sera en voie d'exécution par le bureau

de liaison de l'INPP à Kalemie dans la province du Tanganyika à partir de janvier 2017. A l'en croire, ce projet vise l'encadrement de deux cents personnes, dont les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles, les personnes vivant avec handicap, les démobilisés et les filles-mères. Il a souligné que les actions à mener par les bénéficiaires sont ciblées dans

le secteur de l'agriculture, pêche et élevage. Il a précisé à ce sujet que l'INPP travaillera en synergie avec la FEC Tanganyika et les ministères provinciaux du plan, du genre famille et

enfant, des affaires sociales, de l'agriculture ainsi qu'avec les experts de la faculté d'agronomie de l'université de Kalemie. La fin de ce projet est fixée au mois d'avril.

KASAÏ ORIENTAL

Agriculture/Habitat

La firme américaine MFK disposée à investir dans l'habitat et l'agriculture au Kasai Oriental

Les investisseurs membres de la firme américaine MFK ont indiqué, en septembre 2016, au gouverneur intérim de la province de Kasai oriental, qu'ils ont intérêt d'investir dans un proche avenir, dans le secteur de l'agriculture et de l'habitat moderne. Ceci fait suite à une mission d'études de faisabilité de près de 7 jours qu'ils ont effectuée dans cette province. Le chef de la délégation Omar Diop et sa suite ont présenté au gouverneur a.i le rapport de leur mission d'études dans les cinq territoires qui composent la nouvelle province d'où ils emportent des échantillons de terre pour un test au laboratoire. Ils affirment déjà que la province du Kasai oriental contient une très bonne terre, favorable à l'agriculture. Pour le chef de la délégation, la priorité dans le projet agricole sera consacrée à l'encadrement des jeunes et autres populations paysannes dans les techniques de l'agriculture mécanisée qui passe pour le moyen nécessaire afin de com-



Une vue du Kasai Oriental

battre l'insécurité alimentaire en augmentant sensiblement la production. Quant au secteur de l'habitat, les investisseurs promettent de construire des types de maisons à la portée de toutes les bourses, grâce à une technologie appropriée. Les investisseurs américains disent attendre la finalisation de la procédure administrative pour lancer l'exécution de ce projet.

KONGO CENTRAL

Industrie

Fermeture de l'usine BRALIMA-Boma

La société brassicole, Bralima, a décidé de fermer son usine brassicole de Boma (Kongo Central) dès le 1er décembre 2016.

D'après le communiqué du groupe, Bralima fait face depuis 2013 à un profond ralentissement de ses performances financières en raison de

la baisse constante du marché des boissons liée à un pouvoir d'achat des consommateurs de plus en plus faible, à une augmentation continue de la pression fiscale, qui est déjà très forte, à l'instabilité du taux de change et à l'augmentation très importante des tarifs d'eau et d'électricité. Les ventes de Bralima se seraient effondrées de plus de la moitié depuis 2014. Les exportations vers l'enclave angolaise de Cabina (Angola) se sont tariées et la RDC est (à l'Ouest de Kinshasa) inondée d'importations « frauduleuses » et « bradées » en provenance d'Angola.

Réagissant sur la potentielle fermeture de cette usine brassicole, à l'issue de la motion d'information du député Philippe Muanda Vuidi, les députés provinciaux ont pris la ferme décision de saisir les instances décisionnelles du pays. Et cela, pour qu'elles trouvent des voies et moyens d'alléger la fiscalité de cette société vis-à-vis de l'Etat et envisager d'autres alternatives, à l'instar d'un moratoire pour les sociétés Régie de distribution d'eau (Regideso) et Société nationale d'électricité (Snel), dans la fourniture des services à la Bralima dont

le coût de consommation d'eau et d'énergie électrique constitue actuellement un poids aux finances de cette entreprise.

Après la fermeture de l'usine de Coca-Cola à Matadi, l'interdiction de l'importation des véhicules de plus de 10 ans, cette décision risque de plonger davantage la ville de Boma et le Kongo Central dans la précarité selon le député MP Clement Nzau pour qui cette décision « tue de nouveau la province » et appelle le gouverneur Jacques Mbadu à prendre des mesures adéquates.

Installée en RDC depuis 1923, la BRALIMA ne précise pas si, une fois la situation redevenue meilleure, elle réouvrira son usine de Boma.



KINSHASA

Construction

1.196.000 USD pour la réhabilitation des avenues de Commerce et ex-Bokasa

L'exécutif provincial de Kinshasa a débloqué fin octobre 2016 la somme de 1.196.000 USD pour la réhabilitation des avenues de Commerce et Bokasa, dans la commune de la Gombe. Ces travaux, exécutés par l'office de voiries et drainage, sont censés durer trois mois. Ils consistent en la réfection de toute

l'avenue de commerce et d'une partie de l'avenue Luambo Makiadi (ex-Bokasa), précise la source. Selon la même source, toutes les dispositions sont prises pour assurer la gestion des immondices et des eaux afin de protéger cet ouvrage. La plupart de ces magasins sont tenus par des étrangers qui vendent des pro-

duits importés, certains d'entre eux exploitant la restauration. Pendant plusieurs mois pourtant, cette voie a connu une dégradation très avancée.

Les conducteurs de véhicules qui l'empruntaient jusqu'à son croisement avec l'avenue Luambo Makiadi couraient souvent des risques réels de provoquer des accidents de circulation dans la mesure où cette voie semblait être abandonnée. Des eaux stagnantes, des immondices ou encore des trous béants y avaient élu domicile. Quant à l'avenue Luambo, c'est depuis des années qu'elle n'est plus praticable à son entrée au marché central à

partir du chemin de fer situé dans la commune de Kinshasa. Actuellement, les véhicules empruntant cette voie n'arrivent pas au marché central à cause de l'impraticabilité de ce tronçon. Ce n'est pas la première fois que l'avenue Bokasa dans la partie visée, mais aussi à son croisement avec celle de commerce subissent des travaux de réhabilitation et de modernisation sans lendemain d'autant plus que la chaussée se dégrade rapidement. L'OVD avait, par la même occasion, également lancé une campagne de sensibilisation des ménagères à l'utilisation des déchets domestiques.

MAÏ-NDOMBE

Pêche

Une équipe Sino-congolaise pour la réalisation d'un projet de pêche semi-industrielle

Une délégation mixte sino-congolaise a mené une étude de prospection sur les possibilités de réaliser un grand projet de pêche semi-industrielle et industrielle dans la province du Maï Ndombe. Selon cette délégation, qui a livré l'information en novembre 2016, ce projet vise non seulement l'exploitation des poissons pour le relèvement du niveau de vie des populations, mais aussi l'application des techniques modernes de l'agriculture dans les cours d'eau pour l'augmentation de la quantité de poissons ainsi que l'instauration d'autres espèces. Il se fait en trois phases dont la prospection et l'état de lieu, l'étude des cours d'eau par les techniciens et le démarrage du projet. Il vise également l'encadrement des pêcheurs artisanaux qui pourront, en outre, bénéficier des emplois. Le projet tient aussi à une pêche responsable et réglementée. Outre les grandes rivières dont disposent cette province, le fleuve Congo traverse les territoires de Bolobo, Yumbi et Kwamouth sur une dis-

tance de 150 kilomètres. La RDC, pays riche en biodiversité, n'a pas le droit d'importer les poissons chinchards. En revanche, le pays doit exploiter son fleuve, ses rivières et ses lacs qui sont très poissonneux. Ce, en créant des projets de pêche semi-industrielle et industrielle. Cela pourrait développer le pays et créer des emplois.



Aménagement de la rivière Lubi sur le tronçon Ndomba - Muamba Mpata (70 Km) dans les territoires de Kabeya Kamuanga, Dimbelenge et Lusambo en R.D Congo - Aménagement de la rivière Lubi

Pays: RD Congo
Date de clôture : 22-03-2017
Type de marché: Marché de travaux
Status: Open
Législation applicable: FED

Description:
Pour des informations complémentaires veuillez contacter geert.kindt@btcctb.org
Pièce(s) jointe(s):
[dao_rdc1217311-31.pdf](#)

Travaux de réhabilitation de 3 bacs de sites d'exploitation de Kazadi Musoko, Ntambwa Kabila et Mulundu dans la province de Lomami en RD Congo - CTB

Pays: RD Congo
Date de clôture : 22-03-2017
Type de marché: Marché de travaux
Status: Open
Législation applicable: FED

Description:
Pour des informations complémentaires veuillez contacter geert.kindt@btcctb.org
Pièce(s) jointe(s):
[dao_rdc1217311-29.pdf](#)

AVIS DE PRÉ-INFORMATION DE MARCHÉ DE FOURNITURES - Fourniture de groupes turbo-alternateurs et équipements associés - Virunga SARL

Le marché consiste à acquérir 2 groupes turbo-alternateurs et les équipements associés en vue de la construction de la centrale hydroélectrique de Lubero (12,18 MW) en province du Nord-Kivu à l'est de la République Démocratique du Congo. Construite avec l'appui du FED, cette centrale vise à assurer le financement durable du Parc National des Virunga et à contribuer à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie de la population riveraine du parc.
Lieu d'exécution : Lubero, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo
Financement : PIN/11ème FED
Date prévue de publication de l'avis de marché : 15 mars 2017
Contact : Société : Virunga SARL - Site Internet : www.virunga.org



BELTRADE



Synthèse des faits importants
de l'actualité économique de la RDC,
Beltrade info présente aux opérateurs économiques
la situation économique
et les opportunités d'affaires actuelles en RDCongo.

Il comprend 5 parties :

1. Conjoncture macroéconomique et climat des affaires
2. La RDC dans les relations internationales
3. Actualité des secteurs de production
4. Echos des provinces
5. Appels d'offres du mois

Beltrade Info est édité par la Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallone. Cette Représentation a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires. Ses bureaux sont situés à l'Ambassade de Belgique à Kinshasa.